LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Edmonton, le vendredi 16 juin 1989
50¢
Vol. 23 n° 24 - 20 pages

• Le Québec contre les Franco-Albertains?

La réponse serait «NON»...

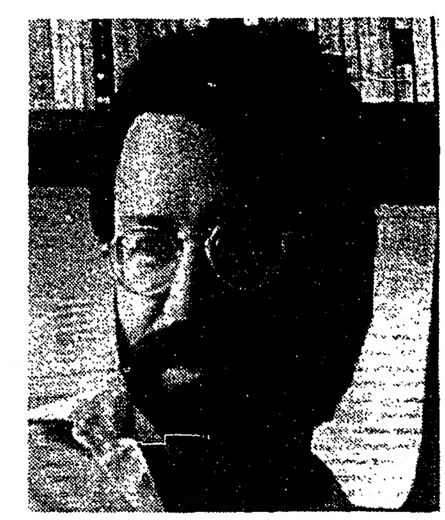
par SILVIE MONTIER

En réponse à l'article paru en première pagè du FRANCO du 2 juin dernier, Monsieur Paul Dubé, Président de l'Association Georges et Julia Bugnet insiste sur le fait que la réaction de Monsieur Georges Arès, Président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) était à la fois trop rapide et trop violente: «Je ne crois pas que ce soit avec des grandes sorties fracassantes que l'on obtient quelque chose, c'est à force de travail, de négociations et de persévérance... Georges Arès fait le jeu des Anglais, au moment précis où l'on a besoin d'unité...»

Mais n'est-ce pas là précisément ce que reprochait M. Arès dans l'article en question, le manque d'appui du Québec à la cause francophone hors Québec, c'est-à-dire, le manque d'unité? «C'est entièrement faux, a renchéri M. Dubé, il n'est pas vrai que le Québec veuille la disparition des Franco-Albertains comme le prétend Georges Arès! Le Québec nous appuie, il nous l'a encore dit lors de nos dernières conversations. Et je connais bien sa position, parce que nous sommes en négociations avec le Québec depuis pas mal de temps...»

Les nouvelles du gouvernement du Québec qu'avait Paul Dubé étaient encore toutes fraîches, puisqu'il était à peine de retour du Québec: «Nos avocats et des membres de l'Association Bugnet m'avaient parlé des hauts cris de M. Arès, a-t-il expliqué, et nous en avons donc discuté, mais ce n'est qu'en sortant de l'avion vendredi matin (le 2 juin), que j'ai pu lire l'article du FRANCO».

Et M. Dubé de continuer: «Vous savez, ce que je déplore dans tout ça, c'est que Georges Arès ait semé la zizanie parmi les francophones, alors que ce n'était vraiment pas le moment. Pourquoi dire que le Québec est notre ennemi No. 1? L'ennemi No. 1 dans ce cas comme dans tous les autres, c'est le gouvernement albertain, ce sont les Anglais et non les Québécois... Ce qui fait notre force, c'est justement que le Québec existe, et pas simplement vis-à-vis du cas Bugnet en cours, mais aussi de tout ce qui se passe actuellement. Et justement, il faut aussi considérer le Québec, qui luimême, actuellement, se débat


Paul Dubé

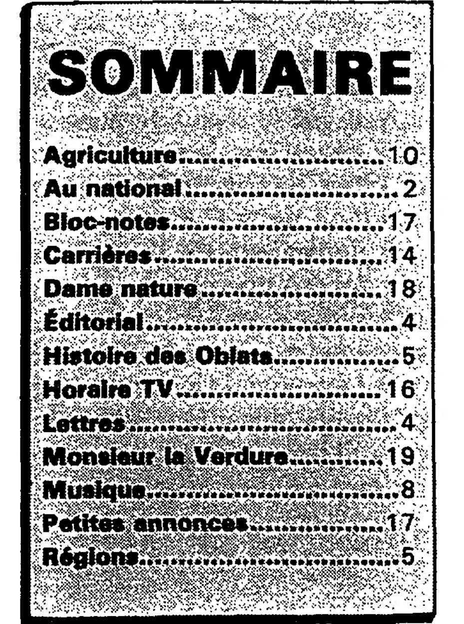
pour obtenir certains droits...Alors vous voyez pourquoi les propos de Georges Arès sont vraiment mal venus».

Le cas Bugnet, officiellement enregistré sous le nom «Mahé vs la Reine» était entendu le 14 juin dernier par la Cour suprême c'est-à-dire deux semaines après la parution de l'article dans le FRANCO et dans divers journaux anglophones et francophones du pays. «Oui, nous avons peur que tous ces fracas aient une influence néfaste sur la décision de la Cour.» Et de continuer: «Pourquoi Georges Arès n'a-t-il pas consulté l'Association Georges et Julia Bugnet avant d'accuser le Québec de vouloir la disparition des Franco-Albertains? l'Association Bugnet défend le cas Bugnet, il est donc logique que l'on puisse avoir des renseignements que l'A.C.F.A. n'ait pas... l'article donne l'impression que c'est le cas de l'A.C.F.A. Il n'y a qu'à retourner dans l'histoire pour voir que ce n'est pas le cas, et puis lorsque M. Arès prétend que l'A.C.F.A. aimerait travailler avec nous, ce n'est pas vrai...ça n'a jamais été vrai, et cette position de l'A.C.F.A. sans qu'il y ait eu consultation avec nous en est encore la preuve...»

Pourtant, la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.) aussi a déclaré sa déception vis-à-vis du mémoire déposé par le gouvernement du Québec: «C'est vrai, à renchéri Paul Dubé, mais la F.F.H.Q. n'a pas omis le fait que le Québec a promis une plaidoirie beaucoup plus forte. Évidemment, moi aussi, quand j'ai lu le document j'ai trouvé que ce n'était pas l'appui que nous avions souhaité, mais ce n'est pas contre nous non plus...ça parle de droit de regard, c'est évident que ce n'est pas assez...on lit dans ce mémoire: **Les modalités de mise en oeuvre de ce droit** (accordé aux minorités par l'article 23 de la Charte) **doivent être prévues dans les droits de chaque province.** Tout de suite je me dis que le Québec essaie de dire que l'Alberta a son autonomie en matière d'éducation et linguistique. Et il est bien évident que le Québec ne va pas nous dire quoi faire...Si on s'arrête là, ça se tient difficilement, mais tout de suite on lit: **Ainsi au Québec...** Et je tourne la page et je vois: **Les enfants de la minorité ont le droit de recevoir un éventail de services éducatifs comparable aux enfants de la majorité.** Moi ça me dit que la question d'équivalence est nettement énoncée. Et c'est là précisément toute la question..»

Lors d'un entretien avec M. Arès, la semaine dernière, Monsieur Claude Ryan, Ministre de l'Éducation du Québec a déclaré: «J'ai relu le mémoire et je trouve qu'on aurait pu faire beaucoup plus pour vous appuyer sur les trois points suivants: le nombre, les écoles homogènes et le contrôle.» Il a par ailleurs précisé à Georges Arès qu'il croit possible d'apporter des changements au mémoire, par écrit. Reste à savoir si M. Ryan parviendra à convaincre le Ministre de la Justice, Monsieur Gil Rémillard, de la nécessité de ces changements.

Et Paul Dubé de conclure: «Je suis heureux que Georges Arès obtienne un document plus fort. Nous avons toujours cru que le Québec se préparait...mais je pense que M. Arès aurait pu obtenir ce qu'il semble avoir obtenu de Claude Ryan s'il était allé le voir sans avoir créé cet énorme chahut au sein de la société canadienne.»

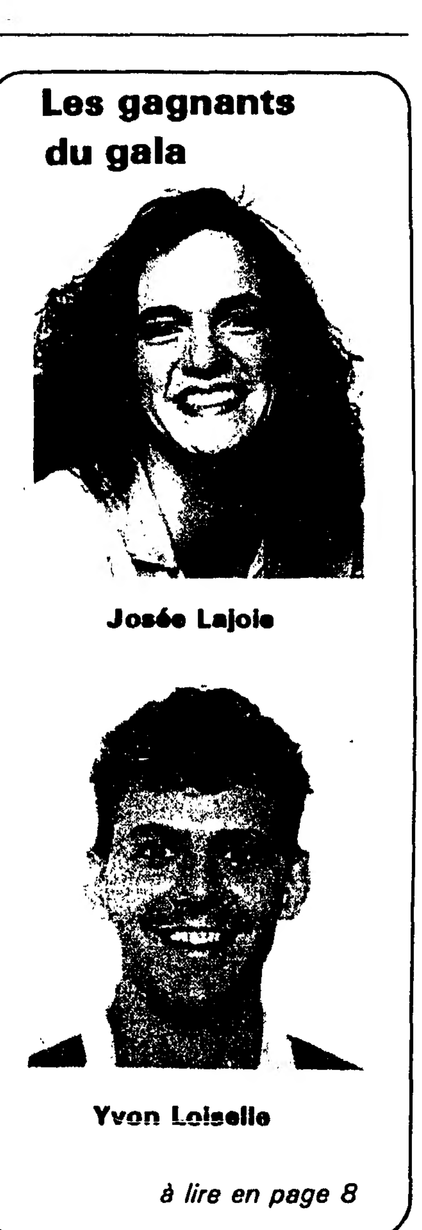

SOMMAIRE

16/06

La Caisse Populaire St-Vital...


Lors de l'inauguration officielle de la Caisse Populaire Saint-Vital de Beaumont, le 3 juin dernier, M. Chris C. Calvert (au centre) a coupé le ruban traditionnel en présence de plus de 125 personnes. On reconnait à gauche M. Camille Bérubé, Directeur de la Caisse Populaire et à droite, M. Daniel J. Goudreau, Président du Bureau de direction de la Caisse.

(Photo Pierre Brault)


Les gagnants du gala

Josée Lajoie

Yvon Loiselle

à lire en page 8

Au national...

• Le bilinguisme en Ontario?

Cela ne dépend plus que des Franco-Ontariens...

DAKAR (APF) - Le bilinguisme officiel en Ontario dépend de l'utilisation par les Franco-Ontariens des nouveaux services en français qui seront en place dans tous les ministères à partir du 18 novembre prochain, affirme le Ministre des Affaires francophones et Ministre du Revenu de l'Ontario, M. Bernard GrandMaître.

Encore une fois cette année, l'Ontario n'avait aucun statut officiel lors du Sommet de la Francophonie de Dakar, précisément parce que cette province qui compte 500 000 francophones hésite toujours à décréter le bilinguisme par une loi. Le Ministre Bernard GrandMaître faisait partie cette année de la délégation «canadienne» et n'avait à ce titre qu'un statut d'observateur.

Selon le Ministre, l'accueil que réservera la communauté franco-ontarienne à la nouvelle Loi 8 sur les services en français en Ontario, accélérera ou ralentira le processus menant à l'adoption d'une loi officielle décrétant l'Ontario province bilingue. «Si la communauté francophone ne répond pas après 122 ans de luttes pour obtenir des services en français, je suis sûr que le gouvernement aura encore plus de réticences à améliorer ou à augmenter ces services» a déclaré M. GrandMaître lors d'une entrevue à Dakar, au Sénégal.

Le succès obtenu par le Nouveau-Brunswick lors du Sommet de la Francophonie à Dakar ne semble pas davantage inciter le gouvernement ontarien à précipiter le fait bilingue de la province. Tout en reconnaissant que l'Ontario manque la chance de brasser de bonnes affaires lors des Sommets de la Francophonie, M. GrandMaître rappelle que l'Ontario a un bureau commercial à Paris, et a déjà eu un bureau à Bruxelles.

L'Ontario sera-t-elle présente à titre de gouvernement participant lors du prochain Sommet de la Francophonie? Le Ministre GrandMaître ne cache pas que ce serait son rêve. Est-ce que ce rêve va devenir réalité? «Ça, c'est une chose que je ne peux garantir, même à mon Cabinet, même au Premier ministre. Ça a toujours été notre avenue et on vise cet objectif», a déclaré le Ministre.

• Le Premier ministre,

Pas maître dans son avion!...

OTTAWA (A.P.F.) - La plus grande ironie du dernier Sommet de la Francophonie de Dakar, aura été l'incapacité pour la délégation canadienne et les journalistes qui prenaient place à bord de l'avion du Premier ministre de se faire servir...en français!

Francophone ou non, le personnel militaire de l'avion Boeing 707 mis à la disposition du Premier ministre Mulroney, rebaptisé CC-137 par les Forces armées canadiennes, était incapable de s'exprimer dans la langue de Molière. Pendant tout le voyage Ottawa-Dakar, Dakar-Bruxelles pour le Sommet de l'OTAN, et Bruxelles-Ottawa, les hôtesses de l'air ont militairement servi les voyageurs en anglais seulement, même s'il était évident que la majorité des passagers s'exprimait en français.



Brian Mulroney

Le Directeur des tournées au Bureau du Premier ministre, Luc Lavoie, n'a pas voulu commenter la situation lorsque interrogé à Bruxelles par le journaliste de l'A.P.F. M. Lavoie s'est contenté de dire que sa tâche se limitait à commander un avion pour le Premier ministre auprès de la Défense nationale, qui assignait de son côté le personnel militaire nécessaire.

Des journalistes habitués à couvrir les déplacements du Premier ministre à l'étranger ont indiqué à l'A.P.F. que c'était la première fois, à leur connaissance, que le bilinguisme n'était pas respecté à bord de l'avion transportant le Premier ministre.

Cette incongruité n'est pas passée inaperçue aux yeux du Président de la F.F.H.Q., Guy Matte, qui justement prenait place à bord de cet avion à titre de membre de la délégation canadienne. «C'est certain que ça a été une erreur de jugement et si c'est la pratique habituelle au niveau de l'avion du Premier ministre, je pense que la Défense nationale devrait s'arranger pour que l'avion du Premier ministre reflète le bilinguisme du pays».

M. Matte a l'intention de déposer une plainte au Commissariat aux langues officielles à titre personnel car, dit-il, ce n'est pas la F.F.H.Q. qui a été lésée dans ses droits, mais un citoyen. «Il faut que je pose le geste parce que je suis citoyen canadien, pas parce que je suis Président de la F.F.H.Q.».

Le journaliste de l'A.P.F. a déjà déposé une plainte à titre de «citoyen canadien». Une façon comme une autre de mettre à l'épreuve la nouvelle Loi sur les langues officielles et de tester l'efficacité du Commissariat aux langues officielles.

La flotte acadienne hissera-t-elle le pavillon sénégalais?

DAKAR (A.P.F.) - Des bateaux de pêche et des capitaines du Nouveau-Brunswick pourraient bien un jour sillonner les eaux sénégalaises en battant le pavillon du Sénégal, dans le cadre d'un projet d'aide à l'industrie de la pêche de ce pays africain.

Le Directeur général du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, Valdo GrandMaison a indiqué à l'A.P.F. lors d'une entrevue à Dakar qu'il avait exploré cette possibilité avec le Ministre sénégalais du Commerce, et que celui-ci se serait montré intéressé par ce projet.

La flotte sénégalaise est en fort mauvais état et on fait face dans ce pays au problème du renouvellement de la flotte. «Les stocks de poissons sont abondants, il y a amplement d'usines de très bonne qualité, mais ils manquent de bateaux» explique M. GrandMaison, qui a fait partie de la délégation du Nouveau-Brunswick lors du Sommet de la Francophonie de Dakar.

Au Nouveau-Brunswick, on vit presque la situation inverse. Les ressources sont limitées, et les bateaux sont presque toujours à quai. La période de pêche est courte dans le pays de la Sagouine. Selon M. GrandMaison, il serait possible que le Canada loue des bateaux du Nouveau-Brunswick qui iraient pêcher au Sénégal durant la saison morte. On voit déjà les avantages. Les bateaux acadiens qui sont à quai durant tout l'hiver pourraient se rentabiliser plus rapidement, alors que les pêcheurs sénégalais auraient une flotte de qualité. «Au lieu d'amortir les coûts du bateau sur trois mois de pêche, tu amortis sur dix mois de pêche», résume le Directeur général du Conseil économique. M. GrandMaison a l'intention d'en discuter avec les associations acadiennes de pêcheurs.

L'achat de bateaux a aussi fait l'objet de discussions entre le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et les entrepreneurs sénégalais. Il y aurait un marché pour les bateaux fabriqués en aluminium à cause des eaux chaudes et du climat humide qui sévit au Sénégal, faisant rapidement rouiller les bateaux en fer. Pour régler le problème de l'entretien et du ravitaillement en pièces qui existe en Afrique, on inviterait quelques ouvriers sénégalais à participer à la construction des bateaux afin qu'ils les connaissent «de la cale jusqu'au pont». Ces ouvriers rentreraient ensuite au Sénégal avec ces bateaux et seraient chargés de leur entretien. «Nous, ça nous assurerait un pont pour le ravitaillement en pièces» explique M. GrandMaison.

Tous ces projets ne règlent en rien les problèmes de stocks et d'usines au Nouveau-Brunswick, reconnait volontiers M. GrandMaison, mais ce serait un début de solution pour au moins rentabiliser les bateaux.

McKenna à Paris

DAKAR (A.P.F.) - Une délégation néo-brunswickoise ayant à sa tête le Premier ministre s'envolera pour Paris au mois d'octobre dans le but d'établir avec la France des liens commerciaux et culturels.

Un haut fonctionnaire du gouvernement McKenna qui a demandé à ne pas être identifié, a confirmé à l'A.P.F. que des discussions à ce sujet avaient eu lieu entre le Premier ministre McKenna et le Président français, François Mitterand, alors que ce dernier recevait pour le dîner dix chefs d'État et de gouvernement dans le cadre du 3e Sommet de la Francophonie de Dakar, au Sénégal.

Toujours selon ce haut fonctionnaire, l'essentiel de la visite à Paris serait de nature économique, à laquelle se grefferait un volet culturel. Ce serait la première fois, indique-t-on, qu'un gouvernement français recevrait officiellement le gouvernement du Nouveau-Brunswick.



Frank McKenna

Les Acadiens de cette province bilingue ont déjà tissé des liens privilégiés avec la France depuis les vingt dernières années et le gouvernement du Nouveau-Brunswick a l'intention d'inviter les organisations acadiennes à participer à la préparation de ce voyage.

Le Nouveau-Brunswick attend de recevoir une invitation officielle du gouvernement de la France avant d'annoncer cette visite. À moins d'un imprévu tout indique que l'affaire est dans le sac.

Bonne fête des Pères...

dimanche 18 juin 1989

À la 3...

Inauguration officielle de la Caisse Populaire

par **PIERRE BRAULT**

BEAUMONT - M. Chris C. Calvert, Maire de la ville de Beaumont, a coupé le ruban symbolique et a inauguré officiellement les nouveaux locaux de la Caisse Populaire Saint-Vital de Beaumont, le 3 juin dernier, en compagnie de M. Daniel J. Goudreau, Président du Bureau de direction de la Caisse et de M. Camille Bérubé, Directeur de cette même Caisse.

Plus de 125 personnes ont participé à l'inauguration du nouvel édifice, situé au 5 007 de la 50e Avenue, à l'endroit où on retrouvait la Caisse jusqu'en 1962. Les dirigeants de la Caisse ont d'ailleurs fait l'acquisition d'une parcelle de terrain adjacent en 1979 pour avoir suffisamment de place pour y ériger l'édifice actuel.

Au cours de la cérémonie, qui s'est déroulée dans les deux langues officielles, à l'extérieur, par un soleil radieux, de nombreux dignitaires ont adressé la parole.

Pour sa part, M. Daniel J. Goudreau a tenu à reconnaître le travail des fondateurs de la Caisse Saint-Vital en présentant à l'auditoire, trois artisans de la fondation en 1946, soient Messieurs Ernest Gobeil, Rémi Bérubé et Aimé Lavigne.

Dans une courte entrevue accordée au journal, ces trois pionniers du domaine de la coopération ont rappelé avec fierté les débuts de la Caisse, mentionnant entre autres qu'à la fin de la première année d'opération de la Caisse en 1946, elle avait un actif de 1 100 $ et avait fait un prêt de 100 $. C'est le Père Lapointe, alors curé de la paroisse, qui avait incité ses paroissiens à fonder une caisse populaire afin de regrouper les épargnes des francophones et de se créer une force économique.

Dans sa présentation, M. Camille Bérubé, Directeur de la Caisse, a déclaré: «Mon grand-père serait certainement fier de voir que son petit-fils continue le travail qu'il a amorçé en 1946 en compagnie des autres valeureux fondateurs».

La Caisse Populaire Saint-Vital de Beaumont est la seule institution financière indépendante à offrir un service bilingue anglais/français dans la région immédiate d'Edmonton. Son système administratif et informatique est rattaché à celui des Credit Unions de Calgary. Elle compte pas moins de 3 500 sociétaires de Beaumont, Mill Woods, Leduc, Sherwood Park et les autres villages des environs. Son actif est de plus de 19 millions $ et elle emploie 11 personnes à temps plein et 2 à temps partiel.

Rappelons que ce bel édifice, très fonctionnel, a été réalisé grâce au travail du comité de construction composé de Daniel Goudreau, Denis Royer, Emile Handfield, Denis Laberge, Claude Bérubé, Réal Amyotte et Ernest Bérubé.

La Caisse Populaire de Beaumont est à l'image de la population de cette petite ville, située à une dizaine de milles d'Edmonton, c'est-à-dire jeune, dynamique et avant-gardiste. Elle est aussi assise sur un passé riche, solide et rempli de fierté.



Le personnel de la Caisse Populaire Saint-Vital de Beaumont pose fièrement devant le magnifique gâteau qui avait la forme du nouvel édifice et était décoré du logo des caisses populaires.

(Photo Pierre Brault)



Nous apercevons ici une partie de la foule qui a participé à l'inauguration officielle de la Caisse Populaire Saint-Vital.

(Photo Pierre Brault)

À l'occasion du départ de Denis Tardif



Pour souligner le départ de Denis Tardif, qui quittera son poste de Directeur général du secrétariat provincial le 15 juin, ses employés et ceux du journal Le Franco ont organisé une petite réception récemment, à laquelle participaient Claudette Tardif, son épouse, et Georges Arès, Président de l'A.C.F.A. Les employés lui ont remis un porte-vêtements de voyage en signe d'appréciation pour son travail comme patron. Denis a su, par sa patience, son dynamisme et sa compréhension, imprégner une atmosphère propice au bon fonctionnement du secrétariat provincial et au développement des différents dossiers de l'association porte-parole des Franco-Albertains. Nul doute que son passage au secrétariat provincial restera longtemps gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont côtoyé au cours de ces dernières années. Nos meilleurs voeux l'accompagnent dans tous ses projets à venir.

• Pour le programme français:

Un dépliant explicatif

EDMONTON - La commission des écoles catholiques d'Edmonton vient de publier deux dépliants, l'un en français et l'autre en anglais, décrivant le programme de français langue première qu'elle offrira de la maternelle à la douzième année à l'école Maurice-Lavallée et de la maternelle à la sixième année en septembre prochain.

Ces dépliants décrivent les buts généraux du programme de français langue première et ceux des écoles catholiques ainsi que ce qu'offrent aux élèves et aux parents les deux écoles françaises de la capitale provinciale. On y parle aussi du rôle des parents et des critères d'admission.

Les parents et toute autre personne intéressés peuvent obtenir ces dépliants et des renseignements supplémentaires si nécessaire en s'adressant à l'école Maurice-Lavallée, ou à l'école Notre-Dame. On peut aussi s'adresser au Bureau du surintendant régional responsable des écoles françaises et d'immersion de la commission des écoles catholiques d'Edmonton, M. Lucien Duigou.



Éditorial

Un coup de relations publiques sans précédent!

La tournée qu'a faite la délégation de l'A.C.F.A. au Québec la semaine dernière constitue un événement sans précédent dans l'histoire de notre association provinciale.

Organisée par la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.), cette tournée avait pour but d'informer et de sensibiliser les Québécois sur la situation à la fois alarmante et excitante que vit présentement la communauté franco-albertaine.

La délégation, dirigée par le Président de l'A.C.F.A., M. Georges Arès, était composée de représentants de Francophonie-jeunesse de l'Alberta (F.J.A.), de la Fédération des parents francophones, du monde des affaires et de l'éducation, du milieu rural et du milieu urbain.

En cinq jours, la délégation a rencontré environ 160 leaders de Québec, Montréal et Saint-Hyacinthe, sans parler des millions d'autres Québécois qui ont été rejoints par les grands journaux du Québec ainsi que par les nombreuses entrevues et tribunes radiophoniques auxquelles M. Arès a participé chaque jour.

Jamais les Franco-Albertains n'auront reçu une publicité si massive, mais aussi si sympathique.

Des personnes très influentes se sont déplacées pour venir rencontrer la délégation, écouter ses messages, offrir des formes d'aide nombreuses et variées.

Parmi ces personnes, mentionnons le Ministre québécois de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, et responsable de la politique linguistique, M. Claude Ryan, qui a consacré deux heures de son temps pour échanger avec les membres de la délégation. Mentionnons encore le Président du Mouvement Desjardins, le Président du Barreau de Québec, le Président du Conseil de la langue française, le Président de la Chambre de Commerce du Québec, les Maires de Québec et de Saint-Hyacinthe, de nombreux députés fédéraux et provinciaux, des représentants de l'Assemblée des évêques du Québec, etc.

Partout, l'accueil a été chaleureux, empressé, exquis. Partout aussi le Président de l'A.C.F.A. a tenu un discours honnête et optimiste sur la situation de la Francophonie albertaine, puisant son optimisme principalement dans le dynamisme des jeunes et dans les victoires, peu nombreuses mais significatives, qui ont été remportées au cours des cinq dernières années, notamment dans le secteur de l'éducation. «Nous constituons les avant-postes de la Francophonie canadienne, s'est-il plu à répéter à plusieurs occasions et il est important pour nous et pour vous que le Québec soit solidaire des luttes que nous menons».

M. Arès n'a pas hésité, par ailleurs, à reprocher publiquement au gouvernement du Québec son manque d'appui à l'endroit des francophones hors Québec, en particulier dans le mémoire qu'il a présenté à la Cour suprême du Canada dans le dossier de la cause Bugnet. Tout en expliquant la situation complexe du Québec dans ce dossier, M. Ryan a néanmoins reconnu que son gouvernement avait manqué une excellente occasion de faire plus et mieux pour la cause des francophones hors Québec.

Cette épuisante tournée constitue un coup de relations publiques extraordinaire pour l'A.C.F.A. et la population franco-albertaine dont elle est plus que jamais le porte-parole éloquent et efficace. Il n'y a pas de doute que ce «pélerinage» au coeur de la Francophonie canadienne aura d'importantes retombées à court, à moyen et à long termes.

L'A.C.F.A., F.J.A. et la Fédération de parents francophones de l'Alberta viennent d'ajouter à leurs dossiers la «filière Québec», une filière qu'il faudra dorénavant tenir à jour, alimenter et même renouveler périodiquement par de nouvelles tournées semblables à celle qu'on vient d'effectuer.

Tout le monde y a tout à gagner. Même le Québec.

Guy Lacombe

La pensée de la semaine...

Celui qui gagne c'est celui qui pense qu'il en est capable.
(Bernard Moitessier)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APFHQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Silvie Montier

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-6581

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.



Le «Serin Chanteur» est de retour?

Monsieur le Directeur,

Puis-je vous faire retourner dans le passé à l'époque où dans «La Survivance» on m'appelait «Le Serin Chanteur». C'est moi donc, Madeleine Turgeon Fiorino qui vous écris.

J'entends dire que dans certains endroits du Canada, surtout dans l'Ouest, le français a tendance à disparaître. Cela me cause beaucoup de peine. Quand j'étais petite fille, j'étais tellement heureuse de chanter les belles chansons canadiennes-françaises à la radio et je les chante encore, même je les apprends ici aux enfants. J'ai toujours fait de grands efforts, même quand j'étais bien jeune à New York pour conserver mon français.

Pour moi, le français a toujours été une langue si magnifique, que j'ai toujours fait de grands efforts pour ne jamais l'oublier. Même dans un pays étranger, j'ai toujours été bien fière de mon héritage canadien-français.

Malgré que je sois mère de famille, j'ai toujours continué à chanter surtout à l'église, des symphonies. Je suis la directrice de deux choeurs de chant à Denver.

Maintenant, je vous écris pour vous demander si vous pensez que je puisse faire quelque chose pour aider à arrêter cette tragédie qui afflige mon pays natal. J'aimerais bien pouvoir devenir un exemple de patriotisme et d'amour pour tout ce qui est canadien-français dans l'Ouest. J'aimerais également pouvoir devenir une ambassadrice de chansons canadiennes-françaises au Canada.

Avec tous mes remerciements à l'avance pour votre considération, veuillez recevoir Monsieur mes meilleurs sentiments.

Madeleine Turgeon Fiorino

Caricature

Francophonie et zizanie...

Un signe de force?



Nouvelles régionales

Du homard, du homard, encore...

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Les organisateurs du souper au homard annuel de la Société acadienne de l'Alberta n'ont pas fait mentir la tradition d'excellence et de succès de cet événement social fort couru dans le milieu francophone de la Capitale albertaine.



Madame Jocelyne Verret-Chiasson (à droite) a remis une magnifique gerbe de fleurs à la Doyenne des Acadiennes de l'Alberta, Madame Élisabeth Houle, lors de cette soirée annuelle.
(Photo Pierre Brault)

En effet, le samedi 3 juin dernier, quelque 300 personnes s'étaient donné rendez-vous au Bonnie Doon Community Hall pour ce festin de fruits de mer.

Le souper était présidé par Madame Jocelyne Verret-Chiasson, Présidente de la Société acadienne de l'Alberta qui accueillait à la table d'honneur la conférencière invitée Madame Irène Guérette de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick et la doyenne des acadiennes de l'Alberta, Madame Élisabeth Houle de Legal, qui est arrivée dans la province en 1916.

Au cours de sa conférence, Madame Guérette a bien spécifié que c'est grâce au travail inlassable des Acadiens si ces derniers en sont rendus là où ils sont aujourd'hui, déniant les soi-disant efforts du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour l'avancement et le développement du peuple acadien. «Chaque pouce de terrain gagné en Acadie est dû au travail des Acadiens», disait-elle. Et elle ajoutait: «Les Acadiens ont eu l'impression, au cours des vingt dernières années, qu'ils avançaient».

Et parlant de la réalisation qui lui tient le plus à coeur, le centre scolaire communautaire de Saint-Jean, elle mentionnait que ce centre a été érigé au coût de 12,5 millions $ et qu'il accueillait les étudiants de la première à la 12e année en plus de fournir d'innombrables services à la communauté francophone.

«C'est un véritable centre d'achats communautaire où chacun y trouve, à un moment où à un autre, un service, une réponse à un besoin quelconque, disait-elle. Ce centre a changé le style de vie de la ville et principalement celle des Acadiens de Saint-Jean, qui sont fiers de leur centre. Déjà, présentement, environ le tier de la population de



Irène Guérette

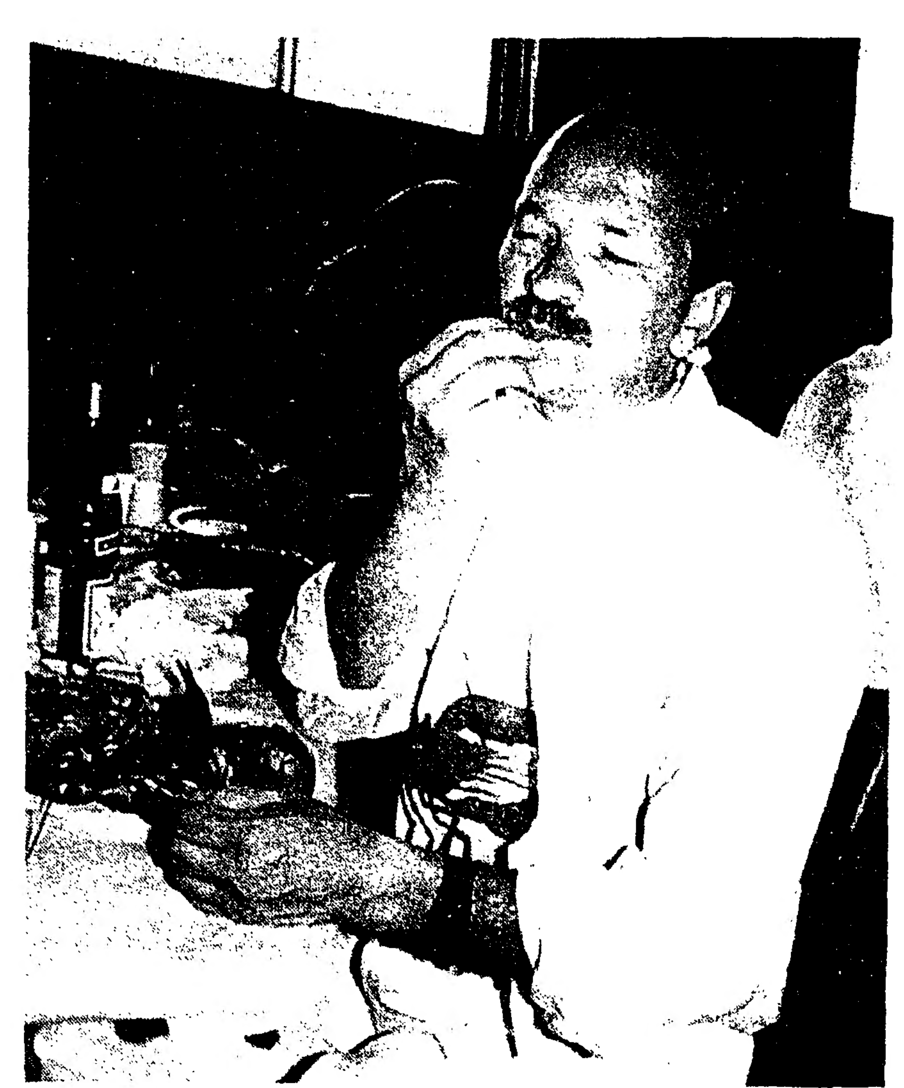
Saint-Jean fréquente le centre, soit 3 000 personnes», mentionnait-elle avec fierté.

Invitée à commenter le travail et les intentions du gouvernement totalitaire du Premier Ministre Frank McKenna, elle a dit que présentement on vivait une période de profond silence au Nouveau-Brunswick. «Le gouvernement McKenna a promis aux Acadiens une politique linguistique qu'il doit en principe présenter en septembre prochain». Les Acadiens attendent donc avec beaucoup d'intérêt la présentation de cette politique qui devrait refléter, selon toute logique, la position du PM McKenna face à la minorité francophone qu'il continue de maintenir dans sa lutte pour faire modifier l'Accord du Lac Meech. Reste à voir si ce jeune politicien, qui est à la tête d'un gouvernement sans opposition aura cette logique si rare chez les politiciens canadiens.

On sait que le PM du Nouveau-Brunswick, au lendemain de son éclatante victoire, a demandé que les provinces et le fédéral assurent la reconnaissance des droits des minorités, des femmes et des autochtones, sans quoi il ne signerait pas l'Accord.

Après la conférence, la Présidente Madame Verret-Chiasson a remis un souvenir à Madame Guérette pour souligner son passage en Alberta, en l'occurence un tableau de l'artiste Jean Gauthier d'Edmonton.

La soirée s'est terminée au son de la musique endiablée d'André Roy et de son «Juke Box» jusqu'aux heures avancées de la nuit.



L'animateur de la soirée de danse du souper au homard, André Roy, a eu le plaisir d'être servi le premier. Sa réaction ne laisse aucun doute sur la qualité des deux crustacés qu'il a dégustés.
(Photo Pierre Brault)

50e anniversaire de vie religieuse

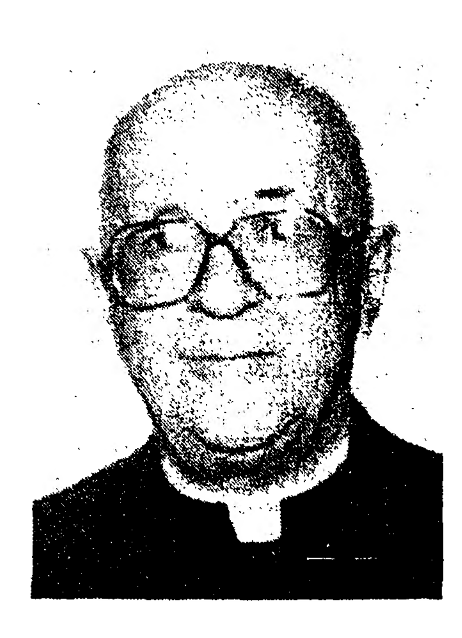
par LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Le vendredi 26 mai dernier, au milieu d'une centaine de confrères, parents et amis, le Père Armand Paradis, de Saint-Albert, a été, à l'occasion du 50e anniversaire de sa vie religieuse, l'objet d'une belle et simple fête de style, familial, au Jasper Inn d'Edmonton.

Mgr Joseph MacNeil, Archevêque de l'archidiocèse d'Edmonton, a célébré la messe de circonstance.

Le Père Paradis est né le 5 janvier 1911 à Charlesbourg (P.Qué.) du mariage de Arthur & Bernadette (Dorion) Paradis, cultivateurs. Il est le 4e d'une famille de 13 enfants, dont un frère Capucin et deux soeurs entrées chez les Soeurs de la Providence.

Le Père Paradis a vécu son premier et tangible attrait pour la vie religieuse à l'âge de 11 ans, lors de la visite d'un oncle missionnaire en Afrique, le



Père Armand Paradis

Père Ernest Paradis, p.b. Reconnaissant cet appel et ne voulant y apporter aucun obstacle, ses parents, pauvres, l'ont alors envoyé vivre chez son oncle et sa tante, le Dr Joseph et Clara Pageau, afin qu'il étudie au collège Sainte-Anne de la Pocatière (P. Qué.).

Après avoir essuyé un refus au noviciat des Oblats, il a décidé d'entrer comme frère-coadjuteur chez les Oblats de Chambly-Bassin (P.Qué.). À ce seul titre, le Père Paradis, ne pouvait s'épanouir pleinement. Son rêve ultime était d'abord et avant tout de devenir prêtre-missionnaire. Le Père Ubald Langlois, alors Père provincial en Alberta, lui a proposé de venir terminer ses études rhétoriques au Juniorat d'Edmonton. Plus tard, il a fait son noviciat à Saint-Laurent au Manitoba et son scolasticat à Lebret en Saskatchewan. Il a été ordonné prêtre, le 29 juin 1939.

Après avoir propagé la foi pendant 43 ans chez les Indiens au nord de la Saskatchewan et de l'Alberta, il habite maintenant au Foyer Grandin à Saint-Albert. Il est chapelain au Foyer Youville, depuis dix ans, et pendant les six premières années, il a été responsable de

(suite en page 6)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

JUIN

11	12	13	14	15	16	17
1959	1963	1848	1917	1915	1816	1897
ORDINATION EPISCOPALE DE MGR PAUL PICHE 3E EVEQUE DU MACKENZIE	FONDATION DU COLLEGE DE PEDAGOGIE FUTURE FACULTE SAINT-JEAN	ORDINATION SACERDOTALE DU P. A. LACOMBE A ST-HYACINTHE	FALHER EST OFFICIELLEMENT ERIGE EN PAROISSE	DECES A MONTREAL DE MGR A. LANGEVIN	BATAILLE DE LA GRENOUILLERE: 21 MORTS	ORDINATION EPISCOPALE DE MGR EMILE LEGAL PAR MGR GRANDIN

La chasse aux enseignants continue...

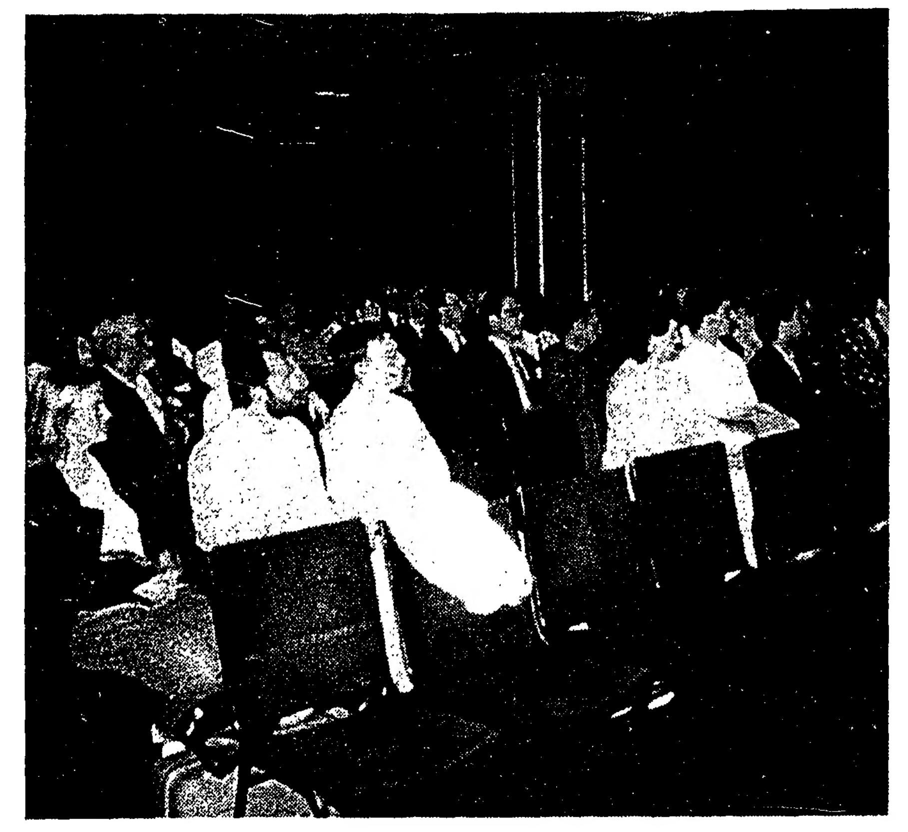
par PIERRE BRAULT

EDMONTON - À la fin du mois de mai quelque 125 enseignants venus de l'Est du Canada et plus particulièrement du Québec ont passé quelques jours à Edmonton.

Cette visite avait pour but de rencontrer les différents représentants de commissions scolaires de l'Ouest canadien qui sont à la recherche d'enseignants pour le programme d'immersion qu'ils offrent dans leurs districts respectifs.

Ces représentants venaient du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Certains cherchaient un enseignant, d'autres beaucoup plus.

LTR Consulting Group avait organisé la rencontre et le tout débuta par une présentation non seulement des représentants des commissions scolaires mais aussi des différents intervenants en éducation, notamment en Alberta.



Ils étaient venus de l'Est, principalement du Québec, pour se trouver un emploi comme enseignant pour l'une des commissions scolaires des quatre provinces de l'Ouest.

(Photo Pierre Brault)

Ainsi des représentants du ministère de l'Éducation de l'Alberta, de Canadian Parents for French, de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, du bureau provincial de l'A.C.F.A., des différents syndicats d'enseignants et autres, ont pris la parole dans le but de mieux faire connaître leurs organismes.

Au cours des journées suivantes, ces enseignants ont rencontré leurs éventuels employeurs pour discuter des offres que ces derniers pouvaient leur faire. Ces entrevues ont permis aux employeurs de faire un choix parmi une brochette d'enseignants qui pourraient se retrouver en septembre, à Saskatoon, Grande Prairie, Prince George, Calgary, etc.

Il ne fait aucun doute que les grands centres comme Calgary, Régina et Winnipeg attirent plus les enseignants que les petits centres. Mais faute de se trouver un emploi dans un grand centre, certains enseignants acceptent de s'isoler dans un petit centre pour la première année, quitte à changer l'année suivante, ayant déjà un pied dans la porte.

La demande pour des enseignants à l'immersion est à la hausse et il y a place pour un grand nombre d'enseignants, qui, ne pouvant se trouver de l'emploi dans l'Est, notamment au Québec, à cause de la dénatalité et de la baisse de la population scolaire, ont plus de chance de travailler dans l'Ouest canadien au lieu d'être inscrits sur une liste d'attente au Québec.

En août prochain, les heureux élus des commissions scolaires albertaines se retrouveront à nouveau à la Faculté Saint-Jean à Edmonton pour une session de formation et d'information, organisée par différents intervenants dans le domaine de l'éducation.

• Le Québec face à la gestion scolaire

La F.F.H.Q. aussi est bien déçue...

OTTAWA - «Nous sommes très déçus de la position du gouvernement du Québec aux efforts qu'ont entrepris les francophones hors Québec pour faire confirmer le droit constitutionnel à la gestion des écoles, un élément essentiel de leur développement» a déclaré le Président de la Fédération des francophones hors Québec, (F.F.H.Q.) Guy Matte, en regard de la cause Budget/Mahé qui sera prochainement entendue par la Cour suprême du Canada.

La F.F.H.Q. s'attendait à ce que le gouvernement du Québec, sans endosser complètement la position des Franco-Albertains, ne vienne pas la contredire pour ainsi faire échec à l'effort des minorités francophones du pays d'obtenir le contrôle de leur système scolaire, comme l'ont déjà les anglophones du Québec.

«Cela est d'autant plus frustrant qu'en mars dernier, nous avions rencontré le Ministre de l'Éducation du Québec, Claude Ryan, pour lui faire part de nos préoccupations quant au mémoire qu'entendait déposer le Québec dans cette cause» de dire le Président Matte.

Par voie de lettre le 11 mai, la Fédération avait déjà fait connaître au Premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et aux Ministres Claude Ryan et Gil Rémillard, sa vive déception quant à la teneur du factum déposé par le gouvernement du Québec.

Le 2 juin, la Fédération a rencontré des fonctionnaires québécois du Ministère de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes pour tenter de convaincre ces derniers de modifier le factum. Ils ont refusé en laissant toutefois entendre qu'ils avaient l'intention de préciser, dans leur présentation orale devant la Cour suprême, la position du gouvernement du Québec à la faveur des francophones hors Québec sur les trois points suivants: 1) l'homogénéité culturelle des écoles (création d'écoles complètement francophones); 2) ajouter au droit l'accessibilité à un système d'éducation de qualité égale pour la minorité et enfin; 3) la responsabilité des provinces de prendre des mesures afin de régir l'application de l'Article 23.

«Même si la population du gouvernement du Québec risque de s'améliorer avec les arguments devant la Cour et minimiser son impact négatif, il n'en reste pas moins que nous déplorons que le Québec continue de rejeter la décision de la Cour d'appel de l'Ontario favorable à la gestion scolaire par la minorité francophone» a conclu M. Matte.

50 ans de sacerdoce...

(suite de la page 5...)

la Réserve de Saint-Alexandre. Tous les jours, il dit la messe pour ses patients à qui il s'est attaché profondément.

«Mon plus grand bonheur...ma plus grande joie, a-t-il signalé à la fin de l'entrevue, c'est de pouvoir être près de toutes ces personnes, qui, au terme de leur vie, n'ont plus d'autres désirs que de voir et de s'approcher toujours davantage de leur Créateur. Tous les jours, je réalise une montée spirituelle chez eux et rien n'égale un pareil bonheur».

• Encore une tornade?

Cette fois, on est prêt!...

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Le service météorologique d'Environnement Canada souhaite informer la population albertaine que la saison des orages d'été est arrivée. En effet, le passé a prouvé que les orages violents surviennent généralement entre la mi-mai et la mi-septembre, et sont malheureusement accompagnés de vents forts, de foudre, de grêle, d'inondations et même de tornades.

En Alberta, les orages se font souvent plus fréquents en juillet, et, bien qu'ils puissent bien évidemment éclater à toute heure du jour ou de la nuit, ils sévissent très souvent entre 14h et minuit.

Un orage violent est un orage accompagné d'un des phénomènes suivants: d'une tornade ou d'une trombe d'eau, d'une grêle d'au moins 2 cm. de diamètre, de raffales de vent de plus de 90 km/h, ou encore d'une précipitation de 30 mm. ou plus en une heure.

Un été typique en Alberta comporte environ 30 jours de mauvais temps. Ce qui signifie que des orages violents éclatent un jour sur trois à quelque endroit de la province. Et, contrairement à ce qui a pu être dit lors de la fameuse tornade qui ravagea une partie d'Edmonton au 31 juillet 1987, les tornades sont fréquentes en Alberta. Bien que la plupart soit de faible intensité, on peut cependant s'attendre chaque été à une forte et violente tornade.

«Je ne saurais exagérer la nécessité pour chaque Albertain de bien se préparer à faire face aux orages d'été, ce qui signifie écouter les prévisions et les avertissements météorologiques, surveiller le ciel pour détecter les signes annonciateurs de tempêtes, et prendre les mesures appropriées pour se protéger», a déclaré M. Brian O'Donnell, Directeur général régional du Service de l'Environnement atmosphérique.

L'an dernier, on a observé 26 tornades dans la province, et, bien qu'elles aient entraîné des dommages considérables, aucune vie ne leur a été directement imputée. Il n'en est cependant pas toujours ainsi, et une plus grande sensibilisation du public est nécessaire.

Dans son étude du système d'alerte météorologique, le Dr. Hage, professeur en retraite de l'Université de l'Alberta concluait en disant que «L'avertissement de tornade émis pour Edmonton le 31 juillet par le centre météorologique de l'Alberta était remarquablement opportun...néanmoins, on a remarqué des lacunes et des recommandations ont été faites.» À présent, Environnement Canada est en train de procéder à leur mise en oeuvre.

La sensibilisation du public et les communications sont les domaines prioritaires dans ce plan d'action. Par ailleurs, des transformations à terme plus long se concentrent sur la modernisation des installations et l'acquisition d'équipement et de technologies nouvelles.

Ainsi, à Edmonton, l'équipement du studio de diffusion de radiométéo a été remplacé en 1988; des téléphones à composition automatique sont en train d'être installés afin que les média et les organismes d'urgence soient rapidement avertis si besoin est. Dans le domaine purement météorologique, une nouvelle terminologie a été instaurée de façon à être plus claire et plus rapidement comprise, et un bulletin de veille de tornade a été ajouté. Il y a donc maintenant quatre messages d'avertissement, les veilles d'orages violents, les avertissements d'orages violents, les veilles de tornades, et les avertissements de tornades. «Les veilles sont destinées à alerter le public de la possibilité d'orages ou de tornades, a expliqué M. O'Donnell. En sensibilisant les gens, ce message indique aux Albertains qu'il leur faut suivre l'évolution des choses en écoutant les informations ultérieures...Les avertissements sont destinés à informer le public qu'il est temps de prendre des mesures de sécurité adéquates. Ils indiquent que les tornades ou les orages violents ont bel et bien lieu, ou qu'ils sont imminents...le public doit agir pour se protéger et rester à l'écoute des informations...»

Le gouvernement lui-même a pris des mesures de sécurité après la malheureuse expérience de l'été 87, et une station-satellite a été ouverte à Edmonton.

Afin de s'assurer de la sensibilisation du public, une fiche de renseignements sur les tornades dans la province de l'Alberta a été publiée, et l'annuaire téléphonique d'Edmonton contient des renseignements sur les orages violents. De plus, une vidéocassette sur les mesures de sécurité à adopter en cas d'alerte a été enregistrée par Environnement Canada l'an dernier. Intitulée: «**Soyez vigilant...restez en vie, affrontez les éléments,**» cette vidéo est disponible en français, et est à l'entière disposition de la population albertaine. Voilà qui devrait intéresser bien des groupements francophones, et notamment les écoles françaises et d'immersion pour qui le matériel en français n'est pas toujours facile à trouver.



Les tornades ne sont pas rares en Alberta.

Dégâts causés par la tornade d'Edmonton du 31 juillet 1987.

La tribu Alexander signe une entente

ALEXANDER - L'honorable Pierre H. Cadieux, Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) et Allan Paul, Chef de la tribu Alexander, ont signé récemment une entente cadre de gouvernement tribal à l'occasion d'une cérémonie qui a eu lieu à la réserve Alexander, en Alberta

En signant cette entente, les deux parties ont consenti à entamer des négociations qui pourraient établir de nouveaux rapports et de nouvelles modalités de gouvernement tribal pour la collectivité Alexander. Bien qu'il existe déjà d'autres arrangements concernant l'autonomie gouvernementale des Indiens, l'initiative prise par la tribu Alexander est la première à être entreprise selon les lignes directrices fédérales approuvées par le Cabinet en juin 1988.

La tribu Alexander a fait preuve d'esprit d'entreprise dans l'élaboration de mesures innovatrices visant à exercer un plus grand contrôle sur les affaires locales et à participer davantage à la prise de décisions. Elle exerce actuellement la totalité des pouvoirs accessibles en vertu des attributions courantes.

À l'occasion de la cérémonie marquant la signature de l'entente, M. Cadieux a souligné en ces termes l'engagement de la tribu Alexander: «Votre dynamisme et votre détermination vous ont élevés au rang des chefs de file parmi les collectivités indiennes. Compte tenu des attributions existantes, vous vous êtes employés à prendre en main vos propres affaires».

Le Chef Allan Paul a fièrement pris la parole au nom de sa collectivité: «Les collectivités indiennes doivent vivre dans une certaine unité. Toute nouvelle disposition ne portera fruits que si une base solide est érigée dans la collectivité même. Je suis heureux que le gouvernement du Canada ait agi de façon à ce que ce processus soit pris en main par la collectivité».

La collectivité Alexander a consacré beaucoup de temps et d'efforts à concrétiser sa vision de l'avenir. Au cours de ce long processus, la tribu Alexander a pris soin de jeter les assises nécessaires à l'établissement de nouvelles relations efficaces avec le gouvernement fédéral.

Arts et spectacles

• L'Autoroute électronique est morte,

Vive l'émission jeunesse!...

En réponse aux divers articles publiés sur la «disparition» de l'Autoroute électronique, Marc Doré, Producteur délégué à CBXFT, annonce une nouvelle émission à l'antenne de Radio-Canada, destinée aux jeunes télespectateurs de 8 à 13 ans.

LIGNE DIRECTE, titre encore provisoire, permettra aux jeunes d'explorer des endroits, de rencontrer des gens, de participer aux activités, et de comparer les intérêts des jeunes à travers l'Ouest.

Produite par CBXFT-Edmonton en collaboration avec CBWFT-Winnipeg, CBKFT-Régina et CBUFT-Vancouver, **LIGNE DIRECTE** sera diffusée dans ces quatre régions participantes.

Cette nouvelle série d'émissions débutera au début de janvier 1990 et durera le temps d'une saison initiale de 13 semaines. Nous prévoyons aussi la production de 13 émissions originales pour les saisons 1990-1991 et 1991-1992.

• Gala de la chanson française

Encore, encore!...

par **SILVIE MONTIER**

Le 10 juin dernier s'est déroulé à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean le premier gala de la chanson française en Alberta. Organisé par CHFA dans le cadre de son quarantième anniversaire, ce gala regroupait les quatre meilleurs artistes semi-professionnels préalablement sélectionnés.

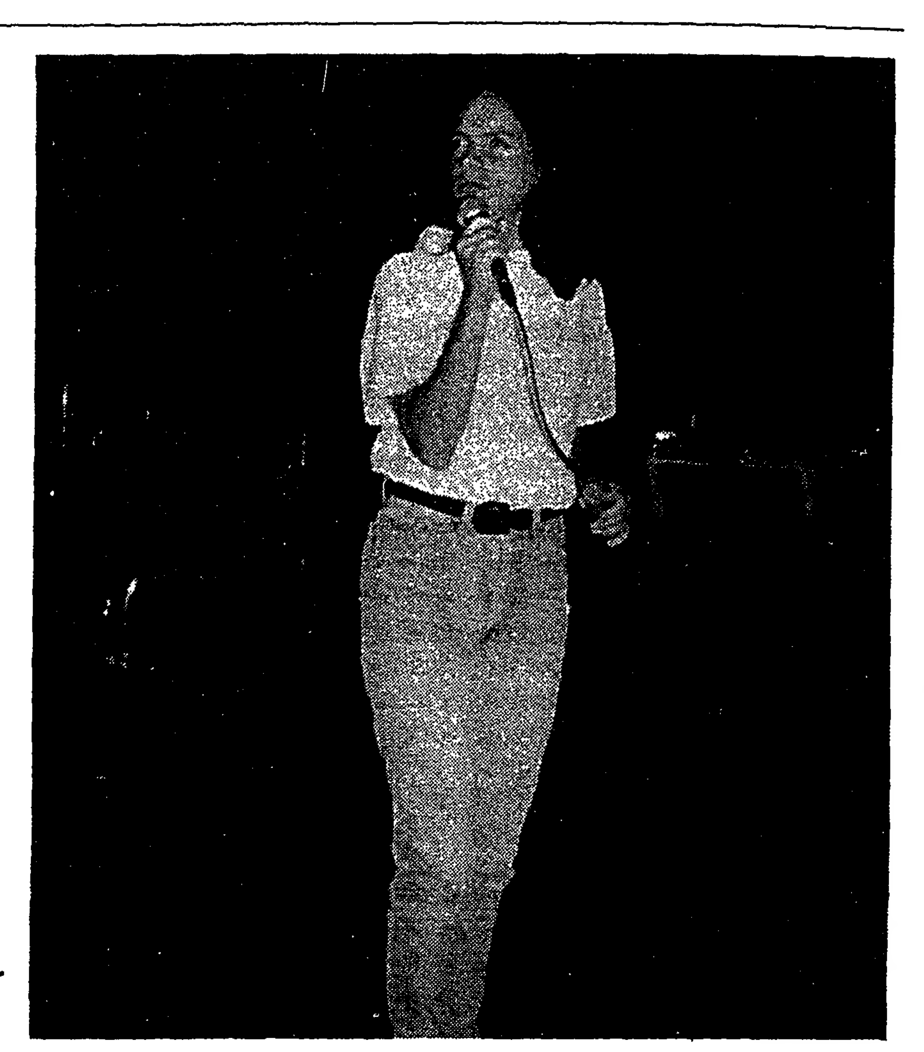
Le spectacle a, suivant les espoirs des organisateurs, été un honnête succès, tant du côté musical que de celui du public dont la réponse n'aurait su être meilleure. La salle était comble et le nombre des billets disponibles, et d'ailleurs gratuits, n'ayant su suffir, des spectateurs n'ont pas hésité à se tenir debout durant toute la durée du spectacle.

Les deux gagnants de ce gala sont Josée Lajoie, qui sans grande surprise, a remporté le prix d'excellence (un chèque de 1 500 $) et Yvon Loiselle qui, lui, a reçu la bourse de la chanson primée, soit 300 $.

Nous ne saurons pas avant le début août si ces deux gagnants, ou encore l'un d'entre eux, seront retenus pour le festival de Granby, mais tous les espoirs sont permis...

Ce spectacle sera radiodiffusé le 24 juin prochain sur les ondes de CHFA à 11h du matin.

Après un tel succès, il n'est pas difficile de croire la rumeur qui prétend que le gala se renouvellera l'an prochain, cette fois sous la tutelle de l'A.C.F.A.



Josée Lajoie en répétition pour le gala.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Elvis Presley «Stereo '57 (Essential Elvis Volume 2)», BMG/RCA 9589.
La première chanson d'Elvis, officiellement enregistrée en stéréo fut «Stuck On You» en 1960. Voici qu'on vient de dénicher une dizaine de chansons enregistrées en stéréo par Elvis en janvier de 1957: «Blueberry Hill», «There'Il Be Peace In The Valley», «All Shook Up», etc. En somme, il faut le dire vite qu'elles sont en stéréo; la voix d'Elvis sur une piste et la musique d'accompagnement sur l'autre. Réservé uniquement aux grands fervents du Roi.

Simply Red «A New Flame» WEA/Elektra 96 08281.
Pour qui s'intéresse à la musique pop-soul à la sauce anglaise, cette troisième offrande vinylisée de Simply Red avec Mick Hucknall au micro réserve d'agréables surprises: «It's Only Love» (premier 45 tours/un ancien succès de Barry White), «If You Don't Know Me By Now» (une «toune» d'Harold Melvin & The Bluenotes), «Enough» (de la plume de Joe Sample du groupe Crusader), et «You've Got It» de Lamont-Dozier. Peut-être pas aussi émouvant que «Picture Book» et «Men & Women», mais tout de même très bien. Un bon achat.

Boy George «High Hat» Virgin VL-3056.
Boy George et son ensemble Culture Club ont débuté sur la scène musicale en 1983 mais on a peu entendu parler d'eux ces dernières années. «High Hat», un album, solo pour notre ami bizarre se veut un mélange de pop et funk music. Il s'agit d'une réalisation intéressante, soignée et propre. La voix portante de Boy George est énergique et elle ne laisse pas indifférent, mais les textes ne demeurent qu'un élément de l'orchestration. D'intérêt particulier: «Don't Take My Mind On A Trip» et la chanson mélodique intitulée «Whisper». Bref, pas renversant, mais bien. De là à dire un «comeback album» ???

Bob Dylan «Boy Dylan & The Grateful Dead» CBS OC-45056.
Bob Dylan (Robert Zimmerman) et Jerry Garcia (pivot central du groupe quasi-légendaire Grateful Dead) sont deux chefs indisputables de la révolution sociale et musicale débutée dans les années 60. «Bob Dylan & The Grateful Dead» est un disque enregistré en direct d'une tournée de 1987. Le tout comprend des interprétations assez fidèles de sept anciennes compositions de notre ménestrel américain du folklore. On prend plaisir à écouter «Slow Train Coming», «Queen Jane Approximately», «Joey», «You Gotta Serve Somebody» et «I Want You». La longueur des chansons s'échelonne de petites quatre minutes jusqu'aux longues dix minutes. Un bon achat pour qui se dit fervent loyal de Dylan.

• Jim Corcoran

En spectacle à Lethbridge

LETHBRIDGE - Premier spectacle de Jim Corcoran à Lethbridge, le 23 juin prochain. Un spectacle à ne pas manquer!

Jim Corcoran, auteur-compositeur-interprète, vous offre une occasion unique d'apprécier toute la richesse de son talent artistique.

Jim est un artiste de chez-nous, natif de Sherbrooke dans les Cantons de l'Est, anglophone, d'origine irlandaise nord-américaine et unilingue. Il fait ses premiers contacts avec le monde musical de façon très particulière. Sa mère Patricia lui fredonnait, les chansons des Andrew Sisters, de Billy Holliday, de Frank Sinatra et interprétait au trombone des mélodies du répertoire de Tommy Dorsay, en guise de berceuse. Pour ce très jeune enfant, la musique devient une chose fabuleuse et fascinante.

Le début des années 60, voit Jim partir à l'aventure, quittant famille et pays et jusqu'en 1968, il passera son adolescence aux États-Unis. Il s'est laissé influencer par ses compatriotes Gordon Lightfoot et Leonard Cohen et un bon jour, a décidé de se rapatrier.

Au début des années 1970, pris de passion pour la culture québécoise, il s'est inscrit à l'Université Bishop, où il étudie la philosophie et la littérature française et c'est durant cette période qu'il présentera ses premières chansons en français.

1972 voit naître le duo Jim Corcoran et Bertrand Gosselin qui prend rapidement place parmi les plus importants éléments de la nouvelle chanson québécoise. De cette alliance résulte l'enregistrement de 4 microsillons, de nombreuses tournées (Canada, U.S.A., Allemagne, France, Suisse). Leur 3e microsillon, «La Tête en Gigue» devient disque d'or au Canada et remporte en 1978, le prix Diamant du meilleur disque folk au Festival international de Jazz à Montreux en Suisse.

Puis après 7 années de complicité, c'est la dissolution du duo. Et en 1981, Jim Corcoran enregistre son premier disque solo, intitulé, «Têtu» et gagne le prix Félix du meilleur disque folk de l'année au Québec, lors du gala de l'A.D.I.S.Q.

Durant l'hiver 1982, il rencontre Carl Marsh, redoutable orchestrateur et musicien américain connu pour sa participation aux albums de José Féliciano, Johnny Mathis, et bien d'autres. Ensemble, ils préparent et exécutent l'enregistrement du plus récent microsillon de Jim, «Plaisirs». Le tout est fait à Memphis, Tennessee durant l'été 1983. Ce disque, perçu comme étant un albumforce, nous fait découvrir tout son potentiel d'auteur-compositeur, toute sa folle imagination faite d'humour et d'intelligence et aussi tout son raffinement musical. A la croisée des courants musicaux, «Plaisirs» marque une étape importante dans la carrière de Jim.

Au cours des années qui suivent, le voyageur en lui refait surface et Jim multiplie les séjours en Europe et aux États-Unis.

En 1984, on le retrouve au festival de la chanson francophone en Belgique où il remporte le prix de la meilleure chanson avec «J'ai fait mon chemin seul». Son désir de travailler avec des musiciens étrangers, le ramène ensuite aux États-Unis où il séjourne plus d'un an.

Il établit de solides rapports avec plusieurs musiciens avec qui il joue de façon informelle et poursuit sa recherche musicale, en plus de faire connaître la culture francophone. Il admet d'ailleurs humblement que le contact humain dépasse en im-

(suite en page 11)

Rappelons-nous Mistinguette...



par FERNANDE LABONTÉ

Jeanne Bourgeois est née en France à Enghien-les-Bains en 1875. D'un père belge et de mère française, Jeanne ne rêve que de théâtre. En attendant, elle chante des cantiques au patronage, et passe son temps à se battre avec les garçons dans les terrains vagues.

Poursuivie par l'idée de devenir une vedette, elle vend des fleurs au «Casino» d'Enghien, où elle fait son petit numéro.

C'est à force de persévérance qu'elle parviendra à intéresser le public.

En 1895, elle prend le nom de «Mistinguette», et fait ses débuts au «Trianon». Son nom sur l'affiche est alors aussi petit que celui de l'imprimeur. Mais bientôt, le Prince de Galles lui dit: «Un jour mon enfant, vous représenterez Paris dans le monde entier» Miss est jolie, ses jambes d'un galbe parfait lui feront sa renommée. Elle lance la mode des cheveux courts: la grande mode c'est coiffée «à la Mistinguette».

C'est en 1918 que Miss devient une vedette internationale. Avec grand succès les revues ininterrompues passent du Casino de Paris au Moulin Rouge. Sa véritable carrière commence à l'âge de 43 ans. Maurice Chevalier lui est présenté, elle le fait sortir de l'ombre, et le lance dans le monde artistique. Pendant 10 ans ils sont épris l'un de l'autre et deviennent partenaires.

En 1956, la mort surprend Jeanne Bourgeois alors à Bougival, dans sa quatre-vingt et unième année.

Maurice écrira: «Ton visage, ton regard, ton rire, traverseront les ombres bruyantes des endroits, où l'agitation tente de remplacer l'amour». Ainsi se termine la vie d'une époque marquée par le sort.

Agriculture

• Accord commercial:

Le Canada et les États-Unis réaffirment leur appui

OTTAWA - Le Ministre canadien de l'Agriculture, Don Mazankowski, et le Secrétaire à l'Agriculture des États-Unis, Clayton Yeutter, se sont entretenus récemment de questions agricoles bilatérales et des négociations commerciales multilatérales de la ronde Uruguay.

Les deux ministres ont réitéré leur appui à l'Accord commercial Canada - États-Unis et affirmé qu'il favorisera les échanges agricoles entre les deux pays. Cette réunion est la première d'une série de consultations sur les questions agricoles qui se tiendront deux fois l'an aux termes de l'Accord.

En ce qui concerne les négociations agricoles de la ronde Uruguay, MM. Mazankowski et Yeutter reconnaissent l'importance d'agir promptement et résolument pour étoffer l'entente-cadre conclue à Genève en avril dernier. Cette dernière établit les objectifs à long terme de la réforme de l'agriculture, ainsi qu'un échéancier de négociation devant permettre de les atteindre.


Don Mazankowski

Les deux ministres reconnaissent que l'entente d'avril intègre à la fois les objectifs canadiens et américains dans ces négociations, et qu'elle constitue une étape importante dans les processus visant à rendre le système de commerce agricole plus équitable et davantage axé sur les marchés.

Ils estiment également que l'entente-cadre fournit une excellente occasion pour en arriver à un consensus mondial sur les questions de la salubrité des aliments et de la santé des plantes et des animaux, du point de vue des échanges internationaux.

«L'entente nous a fourni l'impulsion dont nous avions besoin, a déclaré M. Mazankowski. Il est important de ne pas la laisser mourir.»

«Il s'agit de la première chance réelle que nous ayons d'obtenir des résultats concrets dans la réforme du commerce agricole», a conclu M. Yeutter.

• Pour les éleveurs de bovins

Des paiements de stabilisation

OTTAWA - Le prix des bovins d'abattage s'est redressé quelque peu par rapport à ce qu'il était il y a un an. Les coûts totaux de production sont restés à peu près les mêmes et les éleveurs ont payé moins cher leurs sujets d'engrais, mais ils ont dû dépenser davantage pour alimenter leurs bovins. Cette situation entraînera des paiements moins élevés pour les producteurs de bovins d'abattage et d'engrais inscrits au Programme national tripartite de stabilisation des prix.

C'est ce que vient d'annoncer le Comité national de stabilisation, formé de producteurs et de représentants des administrations fédérale et provinciales.


(Photo «Alberta Agriculture»)

Les producteurs participants de l'Alberta, de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard sont admissibles aux paiements. On s'attend à ce que des producteurs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse viennent grossir les rangs des adhérents.

Les paiements de stabilisation correspondent à la différence entre le prix de soutien des 100 lbs et le prix national moyen du marché, multipliée par le poids moyen. Les calculs se font maintenant mensuellement plutôt que trimestriellement.

Les éleveurs de bovins d'abattage ont droit à un paiement de 17,09 $ par sujet pour janvier 1989, et de 3,02 $ pour février. Ils ne toucheront aucun paiement pour les ventes de mars. Les chèques sont toujours émis tous les trois mois.

Le paiement de janvier équivaut à la différence entre le prix de soutien, 83,35 $ les 100 lbs, et le prix national moyen du marché, 81,85 $ les 100 lbs, multipliée par le poids moyen d'abattage, qui était de 1139 livres.

Le paiement de février de 3,02 $ équivaut à la différence entre le prix de soutien, 83,76 $ les 100 lbs, et le prix national moyen du marché, 83,49 $ les 100 lbs, multipliée par le poids moyen d'abattage, qui était de 1119 livres.

Aucun paiement ne sera émis pour les ventes de mars, puisque le prix national moyen du marché, 85,29 $ les 100 lbs, dépassait le prix de soutien, qui était de 85,11 $ les 100 lbs.

Les producteurs de bovins d'engrais sont quant à eux admissibles à un versement de 3,96 $ par sujet pour mars. Ils n'ont toutefois droit à aucun paiement pour janvier et février.

Le paiement de mars équivaut à la différence entre le prix de soutien, 89,10 $ les 100 lbs, et le prix national moyen du marché, 88,60 $ les 100 lbs, multipliée par le poids moyen, qui était de 796 lbs.

Aucun paiement ne sera émis aux producteurs de bovins d'engrais pour les deux premiers mois du trimestre, puisque, en janvier, le prix national moyen du marché, 90,93 $ les 100 lbs, dépassait le prix de soutien, qui était de 87,14 $ les 100 lbs; de même, en février, le prix national moyen du marché, 89,35 $ les 100 lbs, dépassait le prix de soutien, qui était de 88,48 $ les 100 lbs.

Les producteurs et les deux niveaux de gouvernement contribuent à parts égales au Fonds de stabilisation. Les responsables du Programme s'emploient actuellement à recueillir les données de production de façon à pouvoir émettre les chèques aux producteurs le plus tôt possible.

Les Oblats dans l'Ouest

Apprenez-en plus sur les origines de nos communautés francophones et métisses de l'Alberta. Cet été les visiteurs sont invités aux Archives provinciales de l'Alberta pour voir des manuscrits et des photographies montrant la contribution des missionnaires Oblats dans l'Ouest. «Les Oblats dans l'Ouest» est une exposition ouverte au public du 1er juin au 4 septembre, chaque jour, de 9h00 à 20h00.

Les prêtres Oblats sont arrivés dans l'Alberta actuelle autour de 1846. Ils devaient répondre au besoin de servir les communautés de cette région. Leur travail de missionnaires les a fait voyager à travers tout le Nord-Ouest. Leurs dossiers sur la province ecclésiastique de l'Alberta-Saskatchewan, déposés sous forme de prêt aux Archives provinciales de l'Alberta, sont une source vitale de renseignements sur le développement de l'Église catholique dans l'Ouest et sur l'histoire des Métis, des Indiens et de plusieurs communautés francophones de la province.

L'exposition aux Archives provinciales présente plusieurs thèmes incluant l'évangélisation, le travail sur les missions et les paroisses, l'éducation et les communications (radio et journaux).

L'exposition marque la publication d'**Un Guide pour les Archives des Oblats de Marie Immaculée, Province d'Alberta-Saskatchewan,** produit par les missionnaires Oblats avec le soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Situées au 12845, 102e avenue, les Archives provinciales de l'Alberta sont toujours intéressées à acquérir du matériel historique touchant la province de l'Alberta. Tout individu, groupe ou institution ayant des documents originaux ou des photos à donner est invité à communiquer avec elles.

Corcoran...

(suite de la page 9)

portance les normes de l'industrie.

En juillet 1986, Jim retourne en France, plus précisément à La Rochelle, pour y représenter le Canada au Festival Francofolies. À son retour, Concoran nous réserve une surprise de taille: un tout nouveau microsillon intitulé «Miss Kalabash»; fruit de plusieurs années de collaboration avec des musiciens étrangers et une somme d'expériences exceptionnelles. Jim a passé plus de 2 mois en studio, à Memphis au Tennessee, à jouer avec des musiciens réputés et encore une fois, il nous livre le meilleur de lui-même. L'anecdote rattachée à l'album intitulé «Miss Kalabash» provient du comédien et humoriste Jimmy Durante dont la chatte a disparu un vendredi 13 pour ne plus jamais revenir. À la fin de chaque émission qu'il animait à la télévision, Durante saluait sa chatte en disant: «au revoir Miss Kalabash, où que tu sois».

En 1987, Concoran s'est produit au spectrum de Montréal, à quelques reprises, en plus de participer au 10e Moussem culturel d'Asilah, au Maroc. Il a aussi été le récipiendaire du prix Ciel Raymond Lévesque pour souligner la qualité de l'ensemble de son oeuvre.

Après 15 années dans le domaine de la chanson et de la musique, Jim Corcoran admet qu'il est encore un point d'interrogation pour bien du monde. Toujours selon lui, il intrigue les anglophones qui ne comprennent pas les paroles françaises de ses chansons mais sentent et répondent à sa musique qui ne leur est pas étrangère même si elle n'émane pas du patrimoine culturel canadien.

C'est donc, un rendez-vous à Lethbridge, le 23 juin prochain au Chinook Hall. Au plaisir de vous y rencontrer!



AUX TERRAINS DE LA FACULTÉ ST-JEAN!!!

le 24 juin

SAINT-JEAN

HORAIRE

11h00-11h30 Concours des vélos décorés
11h30-12h00 Parade des vélos décorés
12h00-12h30 Ouverture officielle de la Fête de la St-Jean-Baptiste
Présentation historique par Jean-Baptiste
12h30-13h30 Dîner familial
Artistes variés(e)s
13h30-16h00 Activités pour enfants
-course aux trésors
-course à obstacles
-et encore...
Activités pour gens de l'Âge d'Or
-tournoi de cartes
-tournoi de «pishenodes»
-tournoi d'échecs
-tournoi de fer à cheval
Activités pour adultes
-tournoi de balle molle provincial
-partie de soccer: «Coupe Mouton» entre F.J.A. et Radio-Canada
16h00-17h00 Messe en plein air
17h00-18h30 Souper familial
Artistes variés(e)s
18h30-19h00 Présentation des prix
19h00-21h30 Spectacle amateur
21h30-1h00 Danse

BAPTISTE!

IL Y AURA DES KIOSQUES DE NOURRITURE ET DE BREUVAGES SUR PLACE!!!

• A.T.A.

Un comité permanent des services français

Suite au rapport que lui a remis en mai un groupe de travail sur les besoins des membres francophones le Conseil exécutif provincial de l'Association des enseignants et enseignantes de l'Alberta (Alberta Teachers' Association) a décidé de créer un comité consultatif permanent de l'Association sur les services français aux membres.

Il y aurait entre 1200 et 1600 membres francophones de l'A.T.A. dans la province et jusqu'à tout récemment très peu de services de leur Association professionnelle leur étaient offerts en français. Certains formulaires sont présentement disponibles en français ou en anglais et en français de même que les services d'un employé cadre francophone et de quelques employés de soutien.

Le comité de travail a recommandé que le nouveau comité soit appelé le Comité des services français. Il sera connu en anglais sous le nom de «Standing Committee of French Services».

D'autre part le Conseil exécutif provincial a aussi accepté de demander au Ministère de l'Éducation de modifier le dossier des enseignants (Certified Personnel Record) pour que la langue maternelle de chaque enseignant y soit clairement indiquée. L'A.T.A. pourrait ainsi ajouter facilement cette information à sa banque de données et pourrait plus facilement communiquer avec les membres francophones dans leur langue.

L'A.T.A. entreprendra aussi une campagne d'informations au sujet des droits des francophones à l'éducation en français. Cette campagne d'informations pourrait prendre la forme d'une série d'articles qui serait publiée dans le journal **A.T.A. News** et d'un article de fond dans le **A.T.A. Magazine.**

Le groupe de travail a recommandé qu'on approuve les attributions suivantes pour le Comité des services français mais on ne sait pas encore si toutes seront retenues. Les attributions recommandées sont les suivantes: 1. Opérer une surveillance des services que l'Association offre à ses membres francophones. 2. Étudier toutes les questions relatives aux écoles et aux programmes francophones ou d'immersion et favoriser la propagation des renseignements appropriés aux membres. 3. Examiner les droits des francophones selon la Charte des droits et libertés, l'Acte scolaire et tout autre règlementation pertinente, et en déterminer les répercussions pour les enseignants et l'enseignement. 4. Entreprendre des recherches annexes dans les limites du budget. 5. Conseiller le CEP sur les sujets énoncés ci-dessus. 6. Proposer au Conseil exécutif provincial des activités qui pourraient être entreprises pour soutenir la profession et les services syndicaux aux membres francophones. 7. Consulter et collaborer avec d'autres comités, tels «Teacher Education and Certification» et «Curriculum», dont le mandat rejoint celui de ce comité. 8. Entreprendre des activités, telles que sondages ou participation aux réunions régionales ou provinciales du Conseil français, dans le but de renseigner les membres du comité sur les besoins et inquiétudes des membres francophones. 9. Conseiller le CEP sur toute proposition de politique relative au mandat du comité. 10. Passer en revue les structures et services de l'Association pour vérifier qu'il n'existe aucune discrimination systémique contre les membres francophones, mais plutôt un courant positif qui invite leur pleine participation aux activités de l'Association.

Le Comité devrait tenir sa première réunion en octobre si l'on réussit à attirer assez de volontaires pour en faire partie d'ici là.

Il est à noter qu'il n'est pas prévu que le nouveau comité remplace le Conseil français qui est un Conseil professionnel des enseignants oeuvrant dans les écoles françaises et dans les programmes d'immersion française. Ce dernier tient normalement un congrès provincial à l'automne et a aussi des assises régionales.



• Le mois du livre et de la culture des francophones

Un bon début

EDMONTON - La Bibliothèque publique d'Edmonton inaugurait le 6 juin dernier à la succursale «Centennial» le Mois du livre et de la culture des francophones. D'abord, une vingtaine de francophones s'étaient rassemblés autour de Carole Stinson, bibliothécaire de cette institution, pour une visite des lieux en français. Cette visite a été des plus intéressantes. Ensuite, une dizaine de personnes se sont ajoutées pour prendre part à la soirée à l'amphithéâtre de la Bibliothèque. Le mot de bienvenue a été prononcé par Monsieur Nick Spilios, représentant du «Library Board», suivi de discours brefs de Monsieur Yvon Laberge, représentant du Secrétariat d'État et de Madame Christiane Spears, présidente de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

Essentiellement, Monsieur Laberge, à qui nous sommes redevables du financement de la publicité, a réitéré son désir de collaborer au dossier de la promotion des services en français à la bibliothèque publique; par ailleurs, Madame Spears, tout en félicitant le Comité pour son travail, réalisé conjointement par le Secrétariat d'État, la Bibliothèque publique d'Edmonton et l'A.C.F.A. régionale, avec la participation également de la Librairie Le Carrefour et de la Bibliothèque de la Faculté Saint-Jean, incitait le public à fréquenter assidûment la Bibliothèque publique et à lire en français...

Enfin, le public a eu droit à un spectacle intime des plus émouvants grâce à Josée Lajoie qui s'accompagnait au piano dans un décor des plus sobres... puis, c'était le groupe Élite avec son exhubérance coutumière, ses sons harmonieux et un répertoire étoffé comprenant des pièces originales de choix. Le tout a été couronné par une belle réception dans une salle attenante. De plus, le public a remarqué le travail extraordinaire du maître de cérémonie choisi pour l'occasion et qui n'était nul autre que Claude Bernatchez. Mais, ce n'est pas fini. De nombreuses activités auront lieu tout au long du mois dans les diverses succursales. Vive le Mois du livre et de la culture des francophones!



Une visite en français de la succursale Centennial.



Incendie à Donnelly

par NOËLLA FILLION

DONNELLY - Le 25 mai dernier, vers 5h30, un feu s'est déclaré à la résidence de M. et Mme Gérard Forcier. Bien que les pompiers de Donnelly et de Falher se soient portés au secours, le feu était déjà trop bien logé entre les toits superposés de la maison.

Si l'on souligne cet événement, c'est aussi pour rappeler que cette maison a été construite par Martin Albert au début des années 30. Elle avait été rénovée à deux reprises par la suite. On se rappellera également qu'elle a été habitée par Madame Gravel, une pionnière, et par Madame Dandurand. La famille John Doucette a aussi demeuré dans ce logis avant que M. et Mme Gérard Forcier n'en fassent l'acquisition. Ils l'avaient d'ailleurs entretenue avec beaucoup de soins et de charme.

La région de Smoky River a cru bon d'organiser une soirée-bénéfices le 3 juin dernier pour venir en aide à ce couple éprouvé.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

AVIS

Avis public C.R.T.C. 1989-62 **Règlement concernant les réseaux de services spécialisés de télévision.** Compte tenu du nombre de réseaux de services spécialisés canadiens qui détiennent maintenant des licences, le Conseil se propose d'établir un nouveau Règlement pour traiter précisément de ces entreprises. Le Règlement servira de cadre général pour toutes les entreprises de services spécialisés. Il traitera de questions telles que le contenu de la programmation, les émissions politiques, les registres et enregistrements informatisés et le transfert de propriété ou de contrôle d'une entreprise. Grâce à l'établissement de ce Règlement, les services spécialisés et les services de télévision captés en direct seront assujettis à des exigences de réglementation semblables. Le Conseil invite les parties intéressées à formuler leurs observations à l'égard du Règlement ci-joint et à les faire parvenir à M. Fernand Bélisle, Secrétaire général, C.R.T.C. Ottawa K1A 0N2 au plus tard le **18 juillet 1989.**

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

AVIS

Avis public C.R.T.C. 1989-61. **Règlement concernant la télévision payante.** Le Conseil entend modifier le Règlement afin d'exposer les exigences relatives aux registres et aux enregistrements informatisés de la programmation des titulaires de services de télévision payante. Le Conseil entend ensuite modifier les obligations des titulaires concernant le transfert de propriété ou de contrôle afin qu'elles correspondent à celles données à l'article 14 du Règlement de 1987 sur la télédiffusion. En outre, le Conseil se propose de modifier les exigences selon lesquelles la propriété et le contrôle des réseaux de télévision payante doivent être distincts de ceux des entreprises de télédistribution ou autres entreprises de distribution de télévision payante. Enfin, le Conseil entend modifier le Règlement de manière à interdire à la titulaire de télévision payante comme à sa société mère de produire du matériel pour diffusion par la titulaire de télévision payante. Le Conseil invite les parties intéressées à formuler leurs observations à l'égard du projet de Règlement ci-joint et à les faire parvenir à M. Fernand Bélisle, Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa K1A 0N2 au plus tard le **18 juillet 1989.**

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

AVIS

CRTC - Avis publique 1989-54. **APPEL DE DEMANDES POUR LES LICENCES** EN VUE D'EXPLOITER UNE ENTREPRISE DE RÉCEPTION DE RADIODIFFUSION POUR LA PRESTATION DE SERVICES AUX LOCALITÉS POUR LESQUELLES AUCUNE LICENCE N'A ÉTÉ ATTRIBUÉE EN SASKATCHEWAN ET EN ALBERTA. Le Conseil annonce qu'il est disposé à examiner des demandes de licences afin d'exploiter des entreprises de réception de radiodiffusion pour la prestation de services aux localités pour lesquelles aucune licence n'a été attribuée en Saskatchewan et en Alberta. Les personnes intéressées à présenter une telle demande sont invitées à la déposer auprès du Conseil au plus tard **le 15 août 1989** et à fournir tous les documents techniques nécessaires du MDC d'ici la même date. Les requérantes devront donc faire la preuve qu'elles ont la capacité financière voulue pour mettre en oeuvre la proposition et qu'il existe clairement une demande et un marché pour leurs services. Le Conseil annoncera plus tard la date et le lieu des audiences publiques où les demandes reçues conformément au présent avis seront étudiées et les endroits où le public pourra les consulter. L'essentiel de chaque demande sera également publié dans des journaux à grand tirage de la région à desservir. **Le public pourra formuler des observations concernant l'une ou l'autre des demandes en déposant auprès du soussigné une(des) intervention(s) écrite(s) dont une copie conforme aura été signifiée à la(aux) requérante(s)** au moins vingt (20)jours avant la date de l'audience.

Canada

Le N.A.D.C. à Falher

par NOËLLA FILLION

FALHER - Le 16 mai dernier, au Centre Notre-Dame de la Paix de Falher, une cinquantaine de personnes ont participé à une réunion du Northern Alberta Developpement Council (N.A.D.C.). Le but de ce conseil est de recueillir des différentes régions du Nord les besoins de sa population pour ensuite faire des recommandations auprès du gouvernement provincial. Ce soir-là, ce dernier était représenté par M. Walter Pazkowski, membre nouvellement élu à l'Assemblée législative. N'étant pas encore officiellement affecté à ce conseil, il y a siégé pour prendre le poul d'une partie de son électorat.

M. Marcel Ducharme, francophone de Bonnyville, a su assumer la présidence avec grande affabilité, un mot d'encouragement à chacun et la remise d'un bouton commémoratif.

On a eu soin, au début, d'accueillir les 10 membres du conseil par un mot de bienvenue du maire de Falher, M. Roland Turcotte, et par celui de la Chambre de commerce de Falher, représentée par Madame Elaine Nicolet qui a distribué des échantillons de l'excellent miel de la région.

Il serait difficile de donner priorité à l'un plutôt qu'à l'autre des trente points présentés ce soir-là mais soulignons-en quelques-uns: l'urgence d'établir un meilleur service pour l'hygiène mental et les femmes battues, à Peace River comme à High Prairie, l'urgence d'avoir du personnel pour nos hôpitaux, l'urgence de procurer une source alternative pour les reines-productrices de l'apiculture dans notre région à présent que la frontière Sud est fermée à toute importation, la question de la pollution de l'eau de la rivière Wapiti à Grande Prairie apportée par l'industrie de la pulpe de Proctor & Gamble, l'extension démographique qui se fait déjà sentir à Peace River par le plant d'extraction Esso à Three Creeks et l'émergence assez certaine de Daishowa, ainsi que les conséquences sociales qui découlent d'une telle expansion.

Bien que cette séance ait débuté dès 19h30, elle s'est poursuivie bien au delà de 22h. Elle a apporté beaucoup d'informations.

Reste à voir comment et quand ces informations trouveront une oreille attentive dans notre gouvernement provincial.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



LE C.R.T.C. examinera la politique relative à la radiotélédiffusion autochtone dans le Nord

Le C.R.T.C. a amorcé un examen de sa politique relative à la radiotélédiffusion autochtone adoptée en 1985 et il a sollicité des observations, qui doivent être reçues avant le 15 septembre 1989, sur un certain nombre de propositions (avis public C.R.T.C. 1989-53). Dans le cadre de cet examen, le Conseil se penchera sur plusieurs questions, notamment la définition de station autochtone, la possibilité d'utiliser la promesse de réalisation, les répercussions des émissions autochtones sur les radiotélédiffuseurs commerciaux, la publicité et les commandites, les problèmes relatifs à la distribution des émissions autochtones, la promotion et l'enregistrement des oeuvres des talents autochtones et la proportion de musique non autochtone diffusée sur les ondes des stations autochtones. Renseignements: Pierre Pontbriand, Directeur général ou Jeff Atkins, Agent d'information, Services d'information du C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A ON2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Tour Barrington, Pièce 428, Halifax (N.-É.) B3J 2A8, (902) 426-7997; 275, avenue Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, (204) 983-6306; Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514) 283-6607; 800, rue Burrard, Suite 1500, Boîte postale 1580, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7, (604) 666-2111.

Canadä

Carrières et professions



L'éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

recherche un instructeur pour le Programme de certificat en développement communautaire.

FONCTIONS:
Enseigner dans les domaines suivants:
- Animation et dynamique de groupe;
- Gestion des bénévoles
- Gestion de l'organisme à but non lucratif;

EXIGENCES:
- Maîtrise ou équivalent désirable;
- De l'expérience en animation, en planification, en organisation communautaire et en relations publiques serait un atout.

SALAIRE ANNUEL:
- 27 144,00 $ - 39 144,00 $ (convention collective 1988-1989)

DURÉE DU CONTRAT:
- 15 août 1989 - 30 juin 1990 (possibilité de renouvellement)

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 10 juillet 1989 à:**

Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e)
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9
Tél.: (403) 468-1582

L'Université de l'Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi. L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

A.C.F.A. - F.C.S.S.
Le Coin des Lutins
recherche un(e)

Jardinier(ière) d'enfants

(à temps plein)

Exigences:
- L'enseignant(e) doit apprendre de nouveaux concepts et savoir comment et quand les utiliser.
- L'enseignant(e) doit être en bonne santé physique et mentale.
- L'enseignant(e) doit avoir une personnalité chaleureuse, sympatique et amicale.
- L'enseignant(e) doit avoir de la confiance en soi pour sécuriser les enfants.
- L'enseignant(e) doit avoir un bon jugement dans les situations d'urgence ou en cas de comportement non-habituel des enfants.
- Une formation en éducation préscolaire ou maternelle serait un atout.
- L'enseignant(e) doit être bilingue, français et anglais.

Entrée en fonction: Début septembre.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avec deux lettres de références avant le 7 juillet 1989 à:

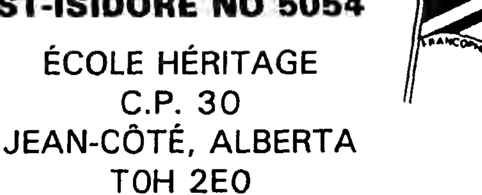


Le Coin des Lutins
C.P. 5414
Bonnyville, Alberta
T9N 2G5

Pour de plus amples informations composez le 826-5275.



CONSEIL SCOLAIRE
ST-ISIDORE NO 5054
ÉCOLE HÉRITAGE
C.P. 30
JEAN-CÔTÉ, ALBERTA
T0H 2E0



RAPPEL

L'école Héritage accepte les inscriptions des enfants qui ont des droits à l'enseignement en français.

L'an prochain, l'école Héritage enseignera les cours de la maternelle à la 10e année inclusivement. Pour obtenir un formulaire d'inscription et le pamphlet publicitaire, veuillez contacter l'école Héritage au 323-4370 ou le bureau de la Commission scolaire au 624-8855.

LA SOCIÉTE DU CRÉDIT AGRICOLE

Recherche une secrétaire-réceptionniste pour son bureau de Grande Prairie.

Les tâches comprennent recevoir les clients, donner des renseignements généraux sur les divers programmes de la Société et fournir les services de sténégraphie et de commis au personnel du bureau. L'expérience en traitement de textes et en informatique serait un atout.

Le salaire minimum est de 1 780 $ par mois.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un curriculum vitae **avant le 28 juin 1989** à:

Bob Anderson
Société du crédit agricole
#102, 10712, 100e rue
Grande Prairie (Alberta)
T8V 3X8

Nous avons un poste temporaire de six mois à offrir à un(e) secrétaire pour le bureau de notre usine de Empress en Alberta.

SECRÉTAIRE (POSTE TEMPORAIRE)

En plus d'avoir la responsabilité de toutes les fonctions de secrétariat, la personne engagée fera la liaison avec le Service des ressources humaines de notre bureau de Calgary en ce qui concerne les affaires reliées au personnel.

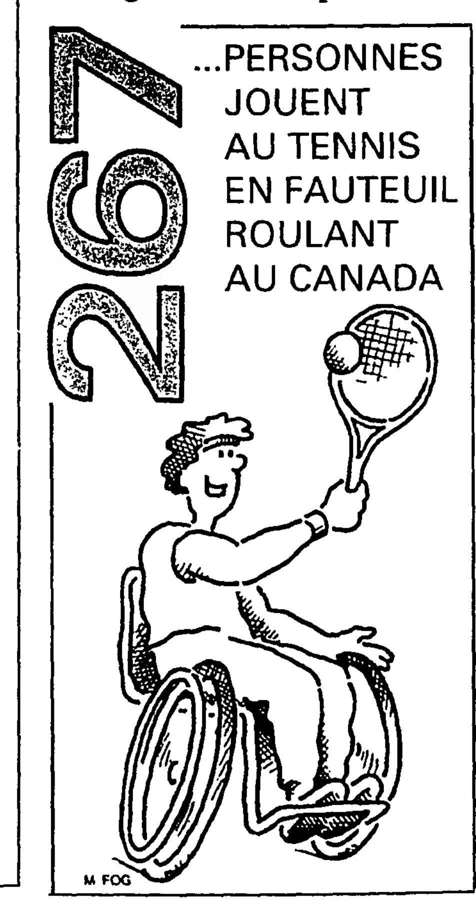
Vous devrez avoir au moins cinq années d'expérience comme secrétaire et connaître à fond les subtilités du traitement de textes. La connaissance des ordinateurs personnels MS-DOS compatibles avec IBM serait un atout certain.

Chef de file du secteur énergétique canadien, Petro-Canada offre un climat de travail stimulant, avec un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux.

Si vous avez les qualifications nécessaires, faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.



W.A. Fleming
Surintendant du
Projet Empress
C.P. 134
Burstall (Saskatchewan)
S0N 0H0



• Coopératives Jeunesse de Services:

Au service des jeunes... et du français

FORT McMURRAY- Une nouvelle Coopérative Jeunesse de Services vient d'ouvrir à Fort McMurray. Les démarches pour gérer la coop ont débutées et la Coop prend forme tranquillement. La recherche des contrats a débuté et j'ai trouvé qu'il y a beaucoup d'intérêt pour la coop dans la communauté. La publicité est aussi en marche, puisque des affiches ont été produites. La radio et les journaux ont été contactés également.

Les Coopératives Jeunesse de Services sont des organisations dirigées par des jeunes francophones. Les membres de ces Coopératives prennent toutes les décisions principales concernant la coop, avec l'aide d'un aviseur et un parrain ou marraine, Ils s'occupent du budget, des finances, de la publicité et des relations inter-personnelles entre les membres. Les jeunes se trouvent aussi des contrats de travail dans leur communauté avec un salaire prédéterminé. Les participants de ces coopératives acquièrent de l'expérience dans le marché du travail et ils apprennent par conséquent toutes les connaissances nécessaires pour administrer une entreprise.

Il y a deux autres Coopératives Jeunesse de Services en Alberta. Une est située à St-Isidore, avec Clément Lavoie comme aviseur. La deuxième est située à Edmonton, avec Marc Boulianne. Les trois coops ont l'intention de travailler de près pour promouvoir la Francophonie avec les jeunes et pour rendre nos coopératives plus productives.

Durant la semaine du 17 mai au 22 mai tous les aviseurs des Coopératives Jeunesse de Services au Canada se sont réunis au Québec pour un stage de formation. Durant ce stage nous avons appris toutes les étapes nécessaires au succès de nos coops. Nous avons aussi appris à utiliser la motivation, l'animation, la gestion... Presque tout le Canada était représenté, par ce fait tous les participants se sont enrichis des cultures régionales.

Ces coopératives servent ainsi à encourager les jeunes qui sont indécis à l'égard de parler le français dans une province où la majorité de leurs amis parlent l'anglais. Ces coops leur donnent une place de rencontre où ils peuvent être fiers de parler français.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - STATIONNEMENT RIVERVALLEY MANOR 111 CHARLES AVENUE FORT MCMURRAY, ALBERTA

Les soumissions relativement aux travaux d'électricité au stationnement du Rivervalley Manor situé à Fort McMurray (Alberta) seront acceptées jusqu'à 14h, heure locale, **le 26 juin 1989.** Elles devront être cachetées, porter l'indication du contenu et être adressées au soussigné.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les documents d'appels d'offre à l'adresse indiquée ci-dessous ou peuvent les consulter sur place au bureau d'Edmonton.

La Société obtiendra un cautionnement pour assurer l'exécution du contrat.

Le contrat ne sera pas nécessairement adjugé au soumissionnaire le moins offrant.

Waine Raven
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Suite 200, 10216, 124e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 2M8
Tél: 482-8700

Canada

Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP SARCEE

Des exercices de tir auront lieu pendant le jour au champ de tir du camp Sarcee jusqu'à nouvel nouvel ordre.

Description de la zone dangereuse:

Champ de tir du camp Sarcee.

Le champ de tir est une propriété administrée par le MDN, située dans le canton n° 23, rangs 2 et 3, à l'ouest du cinquième méridien, dans la réserve indienne de Sarcee, n° 145, au sud-ouest de la ville de Calgary. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Calgary.

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour l'enlèvement et l'installation des réservoirs d'eau chaude, divers bâtiments, bfc Edmonton, Alberta. La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 28 juin 1989. Référence ED 999 11

Et pour le remplacement de la toiture, bâtiment 204, bfc Edmonton, Alberta. La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 28 juin 1989. Référence ED 999 12

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canada



SOUMISSIONS

ÉCLAIRAGE DE LA COUR MCLENNAN
MCLENNAN, ALBERTA

Les travaux consistent à enlever, nettoyer, vérifier et réinstaller les panneaux de transformateurs et d'interrupteurs, luminaires, etc, la fourniture et l'installation de nouveaux transformateurs, etc.

Des soumissions scellées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure normale des Rocheuses, le jeudi 22 juin 1989.**

Les documents de soumission sont disponibles au Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le jeudi 8 juin 1989 sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie des chemins de fer du Canadien National.

On peut aussi consulter les documents de soumissions aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton.

Informations techniques: Bureau de l'ingénieur en équipement, Edmonton, Alberta, (403) 421-6362

Informations concernant la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton Alberta (403) 421-6382.

La plus basse, ou toute autre soumission ne seront nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h (heure des Rocheuses) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 622521 - POUR LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
EDMONTON, ALBERTA
GRC DIVISION «K»
ÉDIFICE DU QUARTIER GÉNÉRAL
GÉNÉRATEUR D'URGENCE

Date de fermeture: **le 27 juin 1989**
Dépôt: **50 $**

Les documents de soumission sont disponibles à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta). Ils peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association de la construction situé à Edmonton (Alberta).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada



À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine du 18 au 23 juin 1989

Samedi

11h00 **DEMAIN PEUT-ÊTRE**
12h30 **LA SANTÉ C'EST PAYANT**
13h00 **LE MONDE DU VÉLO:**
13h05 **GRAND PRIX MOLSON DU CANADA.** Prélude au Grand Prix de Formule I en provenance de Montréal.
14h30 **REPÊCHAGE DE LA L.N.H.**
15h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
16h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
16h30 **VISION D'ICI:** La Thaïlande, le cinquième tigre.
17h30 **LE BASEBALL LABATT DES EXPOS:** Chicago à Montréal
20h00 **REGARD SUR LA NATURE**
20h30 **JE VOUDRAIS VOIR NEW YORK.** Vidéoclip avec Daniel Lavoie
21h00 **SAMEDI DE RIRE:** Inv.: Clémence Desrochers.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
22h45 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Finnegan remet ça. (brit. 84)

Dimanche

9h30 **GRAND PRIX MOLSON DU CANADA:** Grand Prix de Formule I en provenance de Montréal.
12h30 **RENCONTRES**
13h00 **PROPOS ET CONFIDENCES**
13h30 **JEUNES SOLISTES**
15h00 **P'TIT MONSTRE**
15h30 **LA SANTÉ C'EST PAYANT**
16h00 **L'HEURE DISNEY**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **QUI C'EST CE GARÇON** Justine a un enfant. Louis annonce à ses beaux-parents que leur fille est sur le point d'accoucher.
19h30 **FESTIVAL JUSTE POUR RIRE:** Les canulars.
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES:** La grande cabriole (3e de 4). Malgré les sollicitations d'Armand, Laure-Adélaïde part pour l'Italie avec le violoniste Tramontini.
22h10 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h50 **CINÉ-CLUB:** Hommage à un homme fatigué. (Jap. 68)

Lundi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE:** Christophe Colomb.
18h00 **CE SOIR**
18h30 **COURT MÉTRAGE**
19h00 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
20h00 **LA BELLE ANGLAISE**
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELÈS.**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Les veuves

Mardi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE** Christophe Colomb (dern.)
18h00 **CE SOIR**
18h30 **COURT MÉTRAGE**
19h00 **LE BASEBALL LABATT DES EXPOS:** Montréal à New York.
21h30 **CÔTÉ JARDIN**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **LOUISIANNE** (3e de 6)

Mercredi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE:** Le chemin de la réussite.
18h00 **CE SOIR**
18h30 **COURT MÉTRAGE**
19h00 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **GÉNIES EN HERBE**
20h00 **DALLAS**
21h00 **L'AMOUR À QUEL PRIX**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** La vie rêvée. Deux jeunes filles, employées dans une compagnie de films publicitaires, font connaissance, se lient d'amitié et conviennent de partager le même appartement (can. 72)

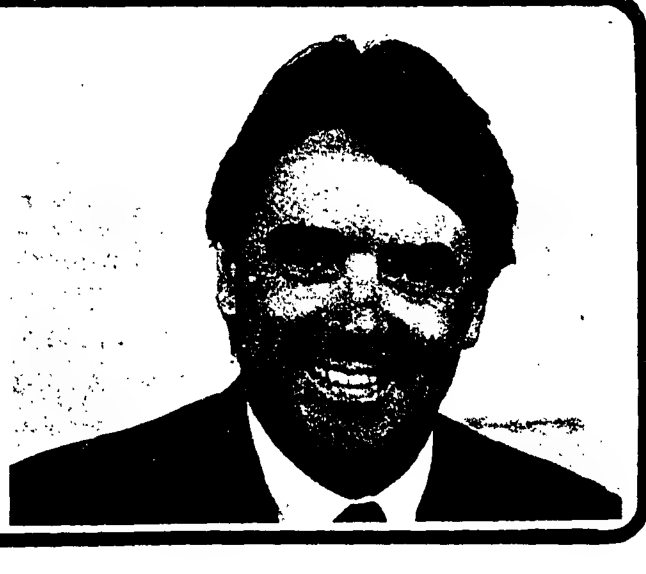
Jeudi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE:** Le chemin de la réussite.
18h00 **CE SOIR**
18h30 **COURT MÉTRAGE**
19h00 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** Le moment de vérité.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **LE MONDE DU VÉLO**
23h05 **CINÉMA** La rose, Pierrot et la Luce Comédie dramatique avec Richard Niquette, Louise Poetal et Luc Matte. (can. 82)

Vendredi

17h00 **D'UNE SÉRIE À L'AUTRE:** Le chemin de la réussite.
18h00 **CE SOIR**
18h30 **COURT MÉTRAGE**
19h00 **CÔTÉ JARDIN**
19h30 **VIDÉO-CLUB**
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Meurtre à Beverly Hills.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Les seins de glace. Drame psychologique avec Alain Delon, Mireille Darc et Claude Brasseur. Un auteur de télé-feuilleton se trouve mêlé à une histoire louche. (fr. 74)

Jean Pagé décrira le **Grand Prix Molson du Canada,** le dimanche 18 juin à compter de 11h30 à la Télévision de Radio-Canada. **Autre rendez-vous à ne pas manquer** pour tout savoir sur la course, **Prélude au Grand Prix,** le samedi 17 juin à 15h00.



UN PORTRAIT TROUBLANT
L'amour...à quel prix?
mercredi 21 juin 1989, 21h00

Ce film trace le portrait des relations affectives et financières entre les hommes et les femmes à la fin des années 80. À travers les récits de quelques femmes, maintenant séparées de leur conjoint, **L'Amour...à quel prix?** révèle comment la dépendance économique de celles-ci mène à la pauvreté. De plus, leur désir d'autonomie est sérieusement compromis par le resserrement des mesures de contrôle de l'Aide sociale.

LE MOMENT DE VÉRITÉ
(The karate Kid)
Les Grands Films
jeudi 22 juin 1989, 19h30

Un adolescent de 16 ans emménage avec sa mère dans une petite ville de Californie. Bien malgré lui, il se met à dos le chef d'une bande de jeunes motards musclés, rompus aux techniques des arts martiaux. Victime de persécution, il décide d'apprendre le karaté d'un vieux Japonais, M. Miyagi, qui l'initie aux secrets de cet art et de la sagesse orientale.

UNE MINI-SÉRIE DRAMATIQUE TROUBLANTE
Meurtre à Beverly Hills
les vendredis 23 et 30 juin 1989, 20h00

Un jeune Américain brillant, séducteur et surtout fort ambitieux fonde un insolite «Club de milliardaires» avec d'anciens camarades d'études. Il réussit à les convaincre d'investir d'importantes sommes d'argent dans l'espoir de réaliser des profits rapides et spectaculaires, mais les résultats s'avèrent désastreux.

LAROSE, PIERROT ET LA LUCE
jeudi 22 juin à 23h25

Jacques Larose, qui fait carrière dans la diplomatie a hérité d'une maison à Sainte-Hyacinthe. Pour la remettre en état, il fait appel à un vieux copain, Pierrot, qui lui est resté amarré à la taverne du coin. Celui-ci accepte de collaborer et arrive en compagnie de sa blonde, Lucie, surnommée la Luce. En vedette: Richard Niquette, Luc Matte et Louise Portal.

• Amnistie Internationale:

Enfin à Edmonton!

Amnistie Internationale est arrivée à Edmonton! Quelques étudiants et professeurs de la Faculté Saint-Jean sont en train de s'organiser. Au mois de septembre prochain, ils seront prêts à se joindre à la trentaine de groupes francophones du Canada qui travaille pour les **droits de la personne** à travers le monde.

Amnistie Internationale est une organisation mondiale qui protège la liberté d'opinion et les prisonniers politiques non-violents de tous les pays. Une des activités des membres consiste à écrire des lettres aux chefs d'états demandant qu'un prisonnier d'opinion soit relâché ou que les conditions d'emprisonnement soient améliorées. Si le nombre de lettres est considérable, un chef d'état sentira la pression, et souvent se pliera aux demandes. C'est une victoire que le nouveau groupe francophone partagera.

Venez nombreux pour participer! Tout ce qu'il faut c'est de la générosité à donner, un peu de votre temps et le désir d'assurer les droits humains de tous les citoyens de pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et des habitants de l'Australie.

Les rencontres des groupes se feront une fois par mois à compter de septembre. Pour plus d'informations composez le numéro 465-1791, Hélène sera heureuse d'être à l'écoute, même pendant les vacances.

Le premier gala provincial de la chanson française:

le 24 juin de 11h00 à midi

dans le cadre de Prochaine Vague, à l'antenne de CHFA.

Bloc-notes



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Edmonton

Entre-Femmes, nous entamons notre saison estivale et nous t'offrons des pique-niques tout l'été, du mois de mai jusqu'au mois d'août! Les jeudis au parc Kinsmen à l'heure du dîner. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe appelle Rosemarie au 465-3618 ou Christiane au 466-5012.

1/9

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

(PJA)

Comprendre et prévenir la violence envers les femmes. Du 21 juin au 23 août, le mercredi de 19h à 21h. Frais de scolarité: GRATUIT à la Faculté Saint-Jean. Les personnes-ressources: Marie-Hélène Dunn et son équipe. Pour plus d'informations, contactez: l'Éducation Permanente, Faculté Saint-Jean, au 8406, 91e Rue, Edmonton, Alberta T6C 4G9, ou composez le 468-1582. Cette activité est organisée en collaboration avec Edmonton Social Services.

23/6

Mercredi 21 juin: «Échange de cartes d'affaires» de 17h00 à 19h30. Lieu à déterminer. Pour info: Jean au 466-1901

23/6

23 - 24 juin, MÉTRO-CINÉMA. Présentation du film français «LES FOUS DE BASSAN» au théâtre de l'O.N.F. à Place Canada à 20h00. Pour info: Claude au 427-1750.

23/6

26 juin, assemblée de l'exécutif des Chevaliers de Colomb au Centre des Chevaliers (10140 - 119 rue). Débute à 19h30 et pour info: Hector au 470-0882.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Edmonton

Mobilier et planification de magasins, service en français, demandez notre catalogue en appelant Normand Lefaivre au 453-5702. Allied Store Equipment Ltd. 11408, 119 Rue, Edmonton.

30/6

Enseignante à la recherche d'une gardienne francophone pour garçon âgé de 19 mois. Début: septembre 1989, non-fumeur, coté ouest ou centre-ville. Information: 481-8505 après 17h.

23/6

Recherche une personne pour partager dépenses et conduite d'une auto d'Edmonton/Calgary à Québec/Toronto au début de juillet; retour à Edmonton/Calgary au milieu d'août. Contacter LUCIE (à Calgary) au 245-1564.

30/6

Travaux publics Canada / Public Works Canada

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Avis est par la présente donné aux compagnies d'architectes intéressées à être engagées comme principal consultant pour le projet décrit plus bas, de faire part de leur intérêt en adressant leur proposition par écrit au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, téléphone (403) 495-3214, sera reçue jusqu'à 14h (heure des Rocheuses) le 27 juin 1989.

Les documents de la proposition sont disponibles à Travaux publics Canada à l'adresse suivante: Chambre 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e avenue S.E., Calgary (Alberta) T2G 4X3.

PROJET

NO 622699 - POUR AGRICULTURE CANADA
BEAVERLODGE, ALBERTA
STATION DE RECHERCHE EN AGRICULTURE
ÉDIFICE DE BUREAUX ET LABORATOIRE

Évidence de qualifications:
Avoir une expérience de travail sur des projets de construction d'une valeur d'au moins 10 millions $; et expérience de projets de complexité similaire comme de laboratoires de recherche médicale, laboratoires de recherche en toxicologie, hôpitaux ou laboratoires de recherche générale.

Pour plus de détails contacter: **KHAJA VICARUDDIN, Gestionnaire de projet, tél.: (403) 495-5507.**

Une courte liste de compagnies qui seront invitées à soumettre une deuxième proposition pourrait être établie comme résultat de la préqualification.

Canada



Pour toutes les occasions...

Le plaisir de **DANSER** en

français et en anglais

De la chanson du bon vieux temps jusqu'au tout dernir succès...

LA DISCO QUI «SWING»! pour réservations: **645-6782**





L'A.C.F.A. régionale de Bonnyville

et

La Société du festival bonnyvillois

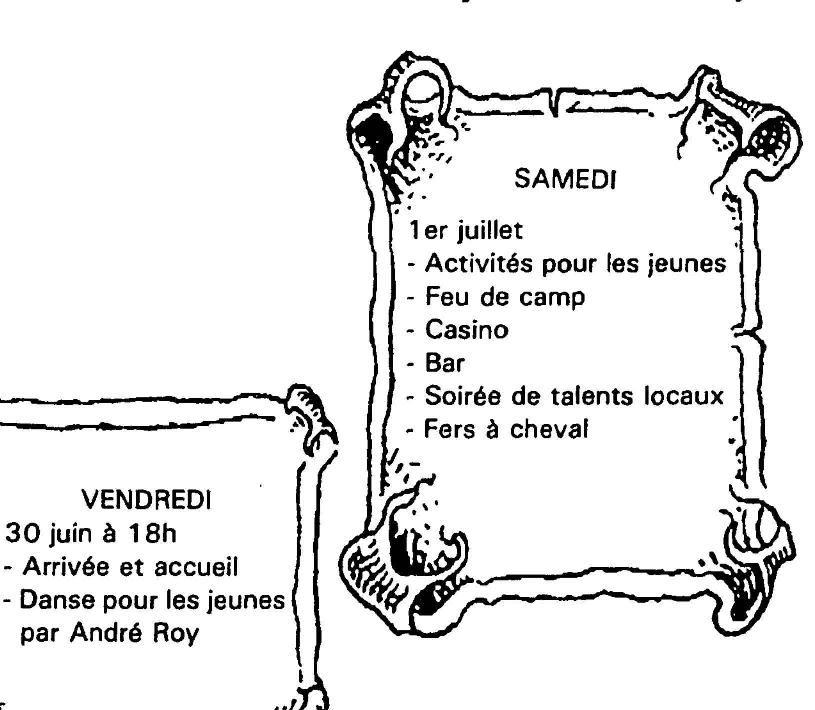
vous invitent à

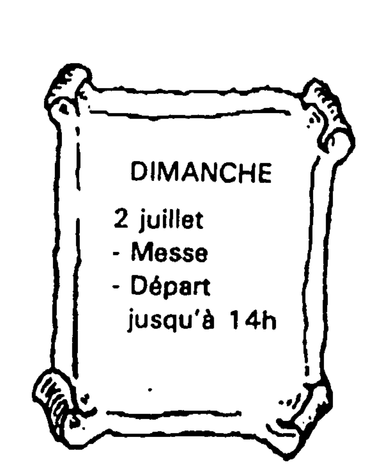
LA FIN DE SEMAINE DU «CHAT»

et

LA FÊTE DU CANADA

les 30 juin, 1er et 2 juillet





CAMP ST-LOUIS

Pour plus de renseignements, composez le 826-5275. Ce projet est subventionné par le Secrétariat d'État.





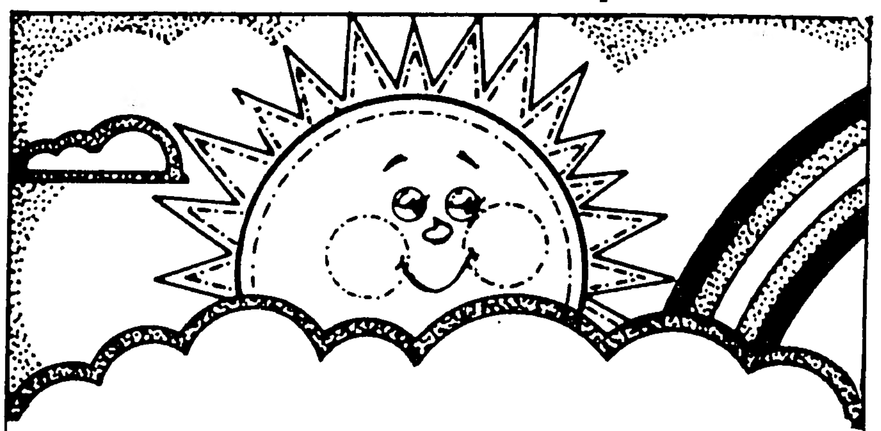
Judy Wilson

par NOËLLA FILLION

FALHER - Le 1er juin dernier, une vingtaine de personnes participaient à un séminaire sur le tourisme, au Centre Notre-Dame de Falher. Madame Judy Wilson de Travel Alberta animait cet atelier. Elle a traité des bénéfices du tourisme, de la relation à établir avec la clientèle et de la façon d'agir en situations difficiles.

Fait intéressant à noter: d'après les statistiques établies par les Nations Unis, en l'an 2000, le tourisme sera devenu l'industrie no 1 à travers le monde. À l'heure actuelle, il détient un 2.3 billions dans notre pays alors que l'industrie minière en procure onze billions et l'agriculture 2.5 billions.

Madame Wilson a fait le tour de sept critères de l'éventail du tourisme dans une région, le type d'hommes ou de femmes qui fait appel au tourisme, ce qu'il apporte à la région, comment il influence et pourquoi il ne revient pas.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...qu'elle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 11 juin

En 1972, une gelée meurtrière tardive, battant tous les records, frappe le sud-ouest de l'Ontario. La température minimale sur gazon tombe à -7,8°. La perte de jeunes plants de tabac, de tomates et des cultures maraîchères sont lourdes pour les agriculteurs.

C'est arrivé un 12 juin

En 1986, les Blues Jays affrontent les Tigers de Détroit sous une pluie persistante et dans le brouillard, à l'Exhibition Stadium de Toronto. Alors que les Blue Jays mènent 9-0, la partie est ajournée après qu'une chandelle au champ centre eût disparu dans le brouillard, permettant ainsi un coup de circuit à l'intérieur du terrain.

C'est arrivé un 13 juin

En 1930, un mélange de chasse-poussière élevée et de pluie forte donne lieu à une pluie de boue à Provost (Alb.). Les bâtiments sont recouverts de crasse.

C'est arrivé un 14 juin

En 1987, à la fin d'un périple de 315 jours autour du monde, le navigateur solitaire John Hughes est salué en héros à son arrivée, dans le brouillard et la pluie battante, au port d'Halifax. Après avoir perdu son mât, Hughes réussit à contourner le cap Horn, au cours d'une violente tempête, en utilisant le tangon du spinnaker comme grand mât.

C'est arrivé le 15 juin

En 1984, des grêlons de la taille d'une balle de golf dévastent les récoltes près de Brandon (Man.). À certains endroits, il s'accumule jusqu'à 15 cm de grêle.

C'est arrivé le 16 juin

En 1979, des pluies diluviennes déversent 78 mm d'eau en 2 heures à Québec, battant ainsi les records de précipitations de courtes durées, soit 30 minutes, 1 heure, 2 heures et 24 heures.

C'est arrivé un 17 juin

En 1946, une tornade longe la limite sud de Windsor (Ont.) avant d'atteindre le lac St. Clair. Elle fait 16 morts, des centaines de blessés et des dommages évalués à 1,5 M $.

Source: Environnement Canada

«Cher Monsieur la Verdure»

La pelouse augmente la valeur de la propriété

Cher Monsieur la Verdure: *Après ma formation en tant que agent immobilier, j'en sais long sur les maisons, mais très peu sur les pelouses. Pourriez-vous me renseigner sur les graines d'herbe?*

Cher confus: L'emplacement est le facteur primordial pour les graines d'herbe, tout comme il l'est pour les propriétés. Les graines sont énumérées sous deux catégories générales: les herbes pour climats chauds, telles que l'herbe des Bermudes et l'herbe St-Augustin; et celles pour les climats tempérés, telles que le pâturin ou le fétuque. Certaines herbes préfèrent l'ombre; d'autres, le soleil. Déterminer votre type de sol: certaines variétés de graines poussent mieux dans les sols secs ou sablonneux, tandis que d'autres préfèrent les sols humides.

Vous pouvez acheter vos graines par lot d'un seul cultivar ou type d'herbe, d'un mélange de plusieurs cultivars d'une variété d'herbes communes, ou d'un mélange de plusieurs cultivars de variétés d'herbes différentes, étant donné que certaines variétés de graines peuvent mieux pousser dans votre région que dans d'autres.

Vous pouvez augmenter la valeur de votre propriété en choisissant des graines de haute qualité. Recherchez celles qui ont un taux de germination élevé, et qui renferment moins d'un pour cent de graines d'herbes non désirées et aucune graine de mauvaise herbe dont le contrôle est extrèmement difficile.

Cher Monsieur la Verdure: *Je travaille dans un bureau à longueur de journée et en fin de semaine j'aime parfaire mon hâle. Est-ce que je peux tondre le pelouse en maillot?*

Chère tondeuse de pelouse basanée: Tondre la pelouse en maillot peut être très tentant, mais ce vêtement n'offre pas assez de protection durant la coupe. Vous avez besoin d'un pantalon et d'une chemise pour vous couvrir la peau. Mettez des chaussures de sécurité pour vous protéger les pieds des lames de la tondeuse et des objets pointus qui peuvent être enfouis dans le gazon. Assurez-vous d'avoir une semelle à traction afin de ne pas glisser. Ne portez pas de bijoux pendants ou de foulards qui peuvent se prendre dans les commandes de la tondeuse. Tondez tôt le matin, et vous pourrez vous prélasser au soleil l'après-midi.

Cher Monsieur la Verdure: *Je viens d'aller chercher quelques jolies fleurs. Est-ce qu'il suffit de les mettre dans ma jardinière et d'attendre la pluie?*

Chère Impatiente: Ne soyez donc pas si empressée. Attendez jusqu'après la dernière gelée avant de mettre vos plantes à l'extérieur. Bien que les journées soient plus chaudes, un dernier gel pourrait tuer vos fleurs.

Lorsque le moment approprié sera là, cassez le fond du pot en tourbé afin de libérer les racines et recouvrez les bords supérieurs des pots lors de leur mise en terre, sinon ils pourront jouer le rôle d'une mèche et retirer l'humidité du sol. Tassez le sol autour des plantes et arrosez-les d'une solution d'engrais liquide riche en phosphore pour jeunes plantes.

ERRATA

Dans l'article intitulé **ILS ONT OSÉ EN PARLER** paru dans notre édition du 2 juin 1989, en page 9, des erreurs se sont glissées.

Cet article aurait dû être signé André Belzil, et il s'agissait bien évidemment de la **Société de Théâtre de Calgary (S.T.C.)** et non du Théâtre français de Calgary.

Toujours dans l'édition du 2 juin, mais cette fois dans l'article intitulé **UN CADEAU DE CHFA À LA FRANCOPHONIE,** page 5, les deux techniciens de CHFA étaient bien Georges Deslauriers et **Pierre-Paul Bugeaud.**





La page de l'A.C.F.A.



Calendrier des activités culturelles

ÉTÉ 1989

Pour que vos activités à caractère socio-culturel soient publiées dans ce calendrier, veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

St-Jean Baptiste

LETHBRIDGE - 23 JUIN -Spectacle avec l'artiste québécois, Jim Corcoran au Chinook Hall (1904 - 13e avenue Nord) à 20h30. Pour info: Centre culturel de Lethbridge au 328-8506.

***

EDMONTON - 24 JUIN - Le tout débute à 11h00 avec différentes activités durant toute la journée pour se terminer en soirée avec un spectacle et une danse. Cette journée est organisée par Francophonie jeunesse de l'Alberta, pour plus d'info: Mario Bergeron au 469-1344.

***

TANGENT - 24 JUIN - Manifestations culturelles organisées par la Société Francophone de Tangent. Cette fête aura lieu au parc de Tangent et débutera à 14h00. Pour info: 359-2240 ou 359-2140.

***

CALGARY - 24 JUIN - «SAM» DIT D'FÊTER AU FESTIVAL FRANCOPHONE DE CALGARY!!. Bienvenue à la fête des francophones en compagnie des organismes francophones de la région et de l'A.C.F.A. régionale de Calgary. Endroit: École Sainte-Anne au 1010 - 21e avenue S.E. Pour info: A.C.F.A. régionale au 228-4095.

***

SAINT-PAUL - 25 JUIN - PIQUE-NIQUE DES BÉNÉVOLES. On vous lance un défi de balle-molle: A.C.F.A. contre F.J.A. Endroit: Centre culturel. Il y aura des hamburgers, boissons gazeuses et crèmes glacées offerts gracieusement par l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul.

Fête du Canada

BONNYVILLE - 30 AU 2 JUILLET - 200e ANNIVERSAIRE DU FORT DU LAC ORIGNAL au camp St-Louis. Le thème est **Fin de semaine du «chat»**. Durant cette fin de semaine il y aura différentes activités (danse jeunesse, soirée de talents, casino, etc...). Pour plus d'info: A.C.F.A. régionale de Bonnyville au 826-5275.

Camps D'été

GROUARD - SLAVE LAKE -CAMP BZZZ. Camp résidentiel. Diverses activités dont jeux, excursions, bricolage, activités sportives et plusieurs autres. Au début de chaque session, il y aura un autobus qui transportera les étudiants à partir du «Donnelly corner» pour les déposer au camp. Info: 837-2296.

2 au 7 juillet - s'adresse aux garçons et filles de 6, 7 et 8 ans
9 au 16 juillet - s'adresse aux filles et garçons de 13 et 14 ans
16 au 23 juillet - s'adresse aux filles de 9 et 10 ans
23 au 30 juillet - s'adresse aux garçons de 9 et 10 ans
30 juillet au 4 août - s'adresse aux garçons et filles de 6, 7 et 8 ans
6 au 13 août - s'adresse aux garçons de 11 et 12 ans
13 au 20 août - s'adresse aux filles de 11 et 12 ans
20 au 27 août - s'adresse aux filles et garçons de 12 et 13 ans

***

EDMONTON - 3 JUILLET AU 25 AOÛT - CAMP SOLEIL, CAMP DE JOUR - Pour enfants de 6 à 10 ans (7 à 10 ans-immersion). Terrain de la Faculté Saint-Jean et Parc Elk Island. Inscription à la régionale. Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

***

SAINT-PAUL - 3 AU 21 JUILLET - 31 JUILLET AU 18 AOÛT - CAMP DES SCHTROUMPFS. Ce camp s'adresse aux enfants qui sont âgés entre 5 et 12 ans, et aura lieu au Centre culturel. Pour info: Léanne au 645-4800.

***

CALGARY - 10 JUILLET AU 18 AOÛT - PARC SOLEIL 89 - Camp de jour en français. Le parc soleil s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans. Pour info: A.C.F.A. régionale au 228-4095.

***

BONNYVILLE - 14, 15 ET 16 JUILLET - Camp St-Louis - CLAC AU LAC pour les jeunes de 14 à 25 ans, organisé par Francophonie jeunesse de l'Alberta. Pour plus d'info: Gisèle Marcoux au 469-1344.

***

ÉDUCATION PERMANENTE - «CAMP JEUNESSE». Un camp théâtre en plein air pour enfants de 8 à 13 ans.
St-Albert - 3 au 7 juillet - à l'école Father Jan. Info: 468-1582
Edmonton - 7 au 11 juillet - à la Boîte à Popicos. Info: 468-1582
Jean-Côté - 9 au 14 juillet - à l'école Héritage. Info: 323-4370
Saint-Paul - 14 au 18 août - à l'école Racette. Info: 645-6214
Calgary - 31 au 4 août - à «Alberta Vocational Center». Info: 297-4023

***

ÉDUCATION PERMANENTE - CAMP «L'ORDINATEUR ET SES MYSTÈRES». Apprentissage des micro-ordinateurs et activités à caractère sportif pour enfants de 8 à 13 ans.
Edmonton - 3 au 14 juillet - 21 au 25 juillet - à l'école J.H. Picard. Info: 468-1582
Calgary - 17 au 21 juillet - à l'école communautaire Ste-Monica. Info: 297-4023
Plamondon - 24 au 28 juillet - à l'école Assomption. Info: 798-3896
Falher - 7 au 11 août à l'école communautaire Routhier. Info: 837-2063
Bonnyville - 14 au 18 août - l'école Notre-Dame. Info: 826-5275
Morinville - 31 au 4 août - à l'école Primeau. Info: 961-3665

***

UNE GRANDE PREMIÈRE - Camp Scout - 4, 5 et 6 août - CAMPING FAMILIAL au Skeleton Lake. Regroupement de familles francophones pour relaxer, s'amuser et jaser. Cette activité est organisée par Francophonie jeunesse de l'Alberta. Pour plus d'info: Denise Lavallée au 469-1344.

Divers

EDMONTON - 16 AU 21 JUILLET - 13 AU 18 AOÛT - CENTRE DE PLEIN AIR LUSSON - Semaine réservée aux francophones. Inscrivez-vous dès maintenant!! Pour info: Gilbert au 469-4401

EDMONTON - 28 JUIN AU 3 JUILLET - ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES JEUNES CANADIENS FRANÇAIS tenue à Edmonton au Lister Hall, résidence de l'Université de l'Alberta. Pour plus d'info: Mark Lamoureux au 469-1344.

EDMONTON - 3 JUILLET - SOUPER-CAUSERIE - Les billets de saison pour l'année 1989/1990 des souper-causerie des femmes francophones de l'A.C.F.A. (régionale d'Edmonton) sont maintenant disponibles. Info: 469-4401.

EDMONTON - 4 AOÛT - LA GIRANDOLE - Soirée bi-culturelle avec les Irlandais, au sous-sol de la Paroisse de St-Albert. Info: Michelle Hébert au 468-0057.
au 468-0057.

EDMONTON - 28 JUILLET AU 11 AOUT - LA GIRANDOLE - Tournée albertaine avec deux troupes irlandaises. Spectacles à divers endroits de l'Alberta. Info: Michelle Hébert

LA COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICE est en activité pour tout l'été. Pour plus d'info: Edmonton: Marc Boulianne au 469-1344, St-Isidore: Clément Lavoie au 624-8194, Fort McMurray: Sylvie Francoeur au 791-7700.

A Noter

L'ECOLE ESTIVALE DE HOCKEY organisée par F.J.A. n'aura pas lieu cette année dû à l'impossibilité de louer les glaces de la patinoire Argyll.

Date importante à noter à votre calendrier

ROND-POINT 89 aura lieu cette année à l'hôtel Coast Terrace Inn les 13 et 14 octobre prochain. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer. Pour info: A.C.F.A. de votre régionale